



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
Départementale  
des Territoires (DDT)

## ÉTUDE DE FRÉQUENTATION DU LAC DU BOURGET

### *SYNTHÈSE DES ÉTUDES 2019/2020*



# I. Contexte

Avec une superficie de 44,5 km<sup>2</sup> et un volume de 3,6 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, le lac du Bourget est le plus grand lac naturel de France et la plus importante ressource d'eau douce de la région Rhône-Alpes. Il constitue également un élément important du cadre de vie des habitants de la cluse de Savoie et représente une destination très attractive sur le plan touristique pour le département de la Savoie et la région Auvergne Rhône Alpes.

Avec ses enjeux et ses pressions touristiques et urbaines, le lac du Bourget reste un écosystème à l'équilibre biologique fragile.

Les pressions exercées sur les milieux naturels par les activités nautiques posent la question d'un développement harmonieux, nécessitant des choix et des arbitrages.

C'est ainsi que la DDT de la Savoie, en collaboration avec le Comité Intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB), a décidé de lancer en 2019 une étude de fréquentation du lac du Bourget.

Cette étude de fréquentation s'inscrit dans la démarche du schéma prospectif du lac du Bourget à l'horizon 2030, initiée par la communauté d'agglomération Grand Lac.

L'objectif de cette étude de fréquentation sur le plan d'eau du lac du Bourget est double :

- x mieux appréhender les conflits d'usage par la spatialisation des activités nautiques,
- x poser les bases d'un observatoire de la fréquentation afin de réussir à concilier préservation des milieux naturels et activités nautiques.

## **L'étude de fréquentation en quelques mots**

L'étude de fréquentation du lac du Bourget, c'est :

- ➔ 2 campagnes de survol aérien du lac du Bourget réalisées sur les saisons estivales 2019 et 2020,
- ➔ une enquête « étude de fréquentation » lancée dans la saison estivale 2020.

## Table des matières

I. Contexte.....	2
II. Résultats des campagnes de survol aérien.....	3
a) Nombre, type et répartition des embarcations.....	3
b) Spatialisation des activités par catégorie d'embarcations.....	10
c) Zones de mouillage.....	17
d) Fréquentation des plages/grèves.....	19
e) Origine des bateaux à moteurs et voiliers navigant sur le lac.....	21
f) Places des ports du lac du Bourget.....	22
III. Enquête fréquentation du lac du Bourget.....	23
IV. Analyse comparative avec le lac d'Annecy.....	28
V. Conclusions.....	29

## II. Résultats des campagnes de survol aérien

- *Enjeux : identifier les espaces de congestion et de conflits d'usages potentiels, suivre l'évolution des pratiques nautiques.*

La méthode retenue a été d'observer le lac à différents instants, afin d'évaluer :

- le nombre et le type d'embarcations simultanées sur le lac du Bourget,
- les places vides des ports du lac du Bourget,
- la fréquentation des plages/grèves autour du lac.

Pour cela, des clichés aériens ont été réalisés au moyen d'un avion ultra-léger motorisé (ULM), ce qui permettait de photographier le lac dans sa globalité en moins de 45 mn. Les campagnes photographiques ont pour objectif de cerner le pic de fréquentation des embarcations nautiques présentes sur le lac du Bourget. Pour ce faire, un échantillonnage a été réalisé sur les jours de la semaine et les mois où la fréquentation est la plus forte. Des créneaux horaires dans l'après-midi ont été recherchés sur ces deux campagnes photographiques.

Année	Période de survol	Nombre de survols	Jours de survol <sup>1</sup>	Créneau horaire
2019	Août à septembre	7	2 mercredis 1 vendredi 2 samedis 2 dimanches	14h - 17h30
2020	Juin à septembre	11	2 mercredis 1 jeudi 3 samedis 4 dimanches	14h-15h30 18h-20h

### a) Nombre, type et répartition des embarcations

Les embarcations comptabilisées d'après les clichés aériens des campagnes de survol sont les suivantes :

bateau à moteur (bateau de plaisance) 	barque avec moteur 	bateau à moteur tractant un ski nautique 	
voile et voilier 	pédalo 	paddle 	canoë-kayak 

Les kite-surfs, float-tubes et activités de plongée sont difficilement identifiables sur les clichés aériens. Les avirons sont identifiables sur les clichés, cependant, les horaires des campagnes de survol ne correspondent pas aux horaires de pratique de l'aviron, qui se pratique préférentiellement tôt le matin ou en fin d'après-midi.

<sup>1</sup> Les jours de survol des campagnes 2019 et 2020 sont les suivants :

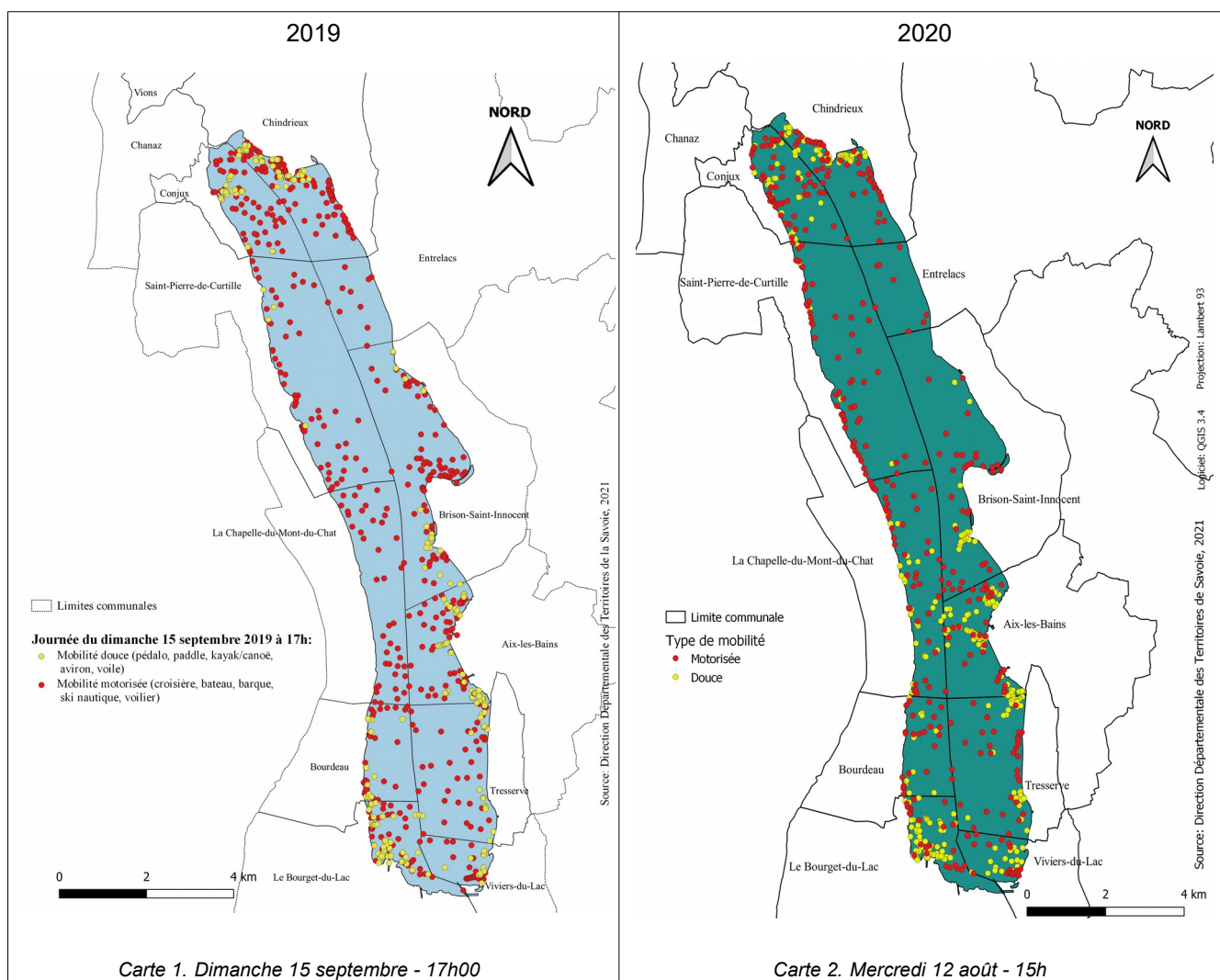
\*2019 : mercredi 31 juillet / vendredi 16 août / samedi 17 août / mercredi 21 août / dimanche 1<sup>er</sup> septembre / samedi 14 septembre / dimanche 15 septembre

\*2020 : dimanche 21 juin / mercredi 24 juin / samedi 4 juillet / dimanche 12 juillet / dimanche 26 juillet / jeudi 6 août / mercredi 12 août / samedi 15 août / dimanche 6 septembre / samedi 12 septembre

## Résultats globaux des campagnes 2019/2020

	Campagne 2019 <sup>2</sup>	Campagne 2020
Nombre moyen d'embarcations présentes simultanément sur le lac <sup>3</sup> (embarcations en mouvement et au mouillage)	548	649
Pic de fréquentation observé sur les jours suivis	774 (dimanche 15 septembre)	800 (mercredi 12 août)
Nombre moyen d'embarcations au km <sup>2</sup> sur le pic de fréquentation (si embarcations réparties de façon homogène sur le lac)	18	18
Distance moyenne entre embarcations sur le pic de fréquentation (si embarcations réparties de façon homogène sur le lac)	Entre 145m et 250m	Entre 145m et 250m

## Répartition des embarcations les jours des pics de fréquentation



2 mise à jour janvier 2022 suite recomptage campagnes 2019

3 les embarcations comptabilisées sont les embarcations ayant navigué au-delà de leur point d'amarrage, lors des journées où la météo était favorable (ensoleillé et  $T^{\circ} > 27^{\circ}\text{C}$ ). Pour les campagnes de survol 2019/2020, cela représente 12 journées sur les 18 journées de survol réalisé.



On constate une augmentation significative du nombre moyen d'embarcations présentes simultanément sur le lac entre 2019 et 2020 (+18%). Cependant, cette évolution doit être analysée avec prudence au regard du contexte particulier de l'année 2020 du fait de la pandémie liée au virus COVID-19 qui a peut être limité la fréquentation touristique hors département au profit d'une fréquentation plus locale. De même, les conditions météorologiques ainsi que la faible représentativité des résultats au regard du nombre de campagnes ne permet pas de conclure sur la pérennité de cette hausse de fréquentation, tendance qui reste à confirmer pour les prochaines années.

Pour illustrer cette fréquentation, un indicateur d'inter-distance « théorique » entre bateaux a été calculé dans le tableau des « résultats globaux des campagnes 2019/2020 ». Cet indicateur est basé sur l'hypothèse d'une répartition homogène des embarcations sur l'ensemble du plan d'eau, y compris les bateaux au mouillage et en mouvement à l'intérieur de la bande de rive des 200m.

Un autre indicateur représentant la fréquentation maximale théorique du lac dans le respect des règles de sécurité de navigation a été introduit. Il est établi en considérant une inter-distance de 100 m entre embarcations hors bande de rive<sup>4</sup> avec l'hypothèse d'une répartition homogène et statique des embarcations. Ainsi, sur une surface de plan d'eau hors bande de rive de 35,03 km<sup>2</sup> avec une inter-distance de 100 m entre embarcations, le nombre maximal d'embarcations sur le plan d'eau s'élève à 3500 soit 100 embarcations au km<sup>2</sup>.

Il est intéressant de rapprocher ce calcul théorique du nombre de bateaux disposant d'une place d'amarrage sur le plan d'eau du lac. En 2020, le nombre total de places d'amarrage pour bateaux à moteur et voiliers sur le plan d'eau est de 3166 (3041 places de port et 125 bateaux disposant d'une autorisation d'occupation temporaire).

Par conséquent, si la totalité des bateaux bénéficiant d'une place d'amarrage sur le lac venait à naviguer en simultanément, la situation serait proche de la saturation au regard des règles de sécurité.

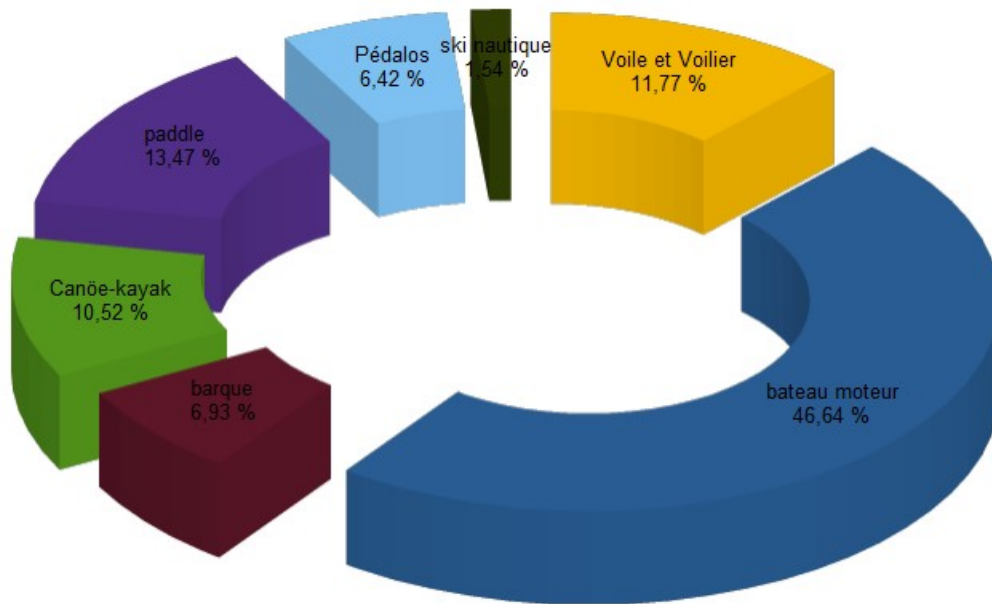
Cependant, cette analyse n'est pas suffisante pour appréhender la fréquentation maximale que peut accepter le lac. D'autres paramètres doivent être pris en compte et notamment :

- le nombre de bateaux à moteur et voiliers fréquentant le lac mais ne disposant pas de places d'amarrage sur le lac. Ces bateaux proviennent des mises à l'eau et de l'écluse de Savières, représentant 33 % des embarcations à moteur et voiliers présents en simultanément sur le lac,
- le nombre d'embarcations à mobilité douce (padlles, canoë-kayaks, pédalos, ...),
- les enjeux environnementaux : dérangement de la faune, dégradation des roselières et des herbiers aquatiques, nuisances sonores,
- les enjeux de partage du plan d'eau ou d'accès au lac.

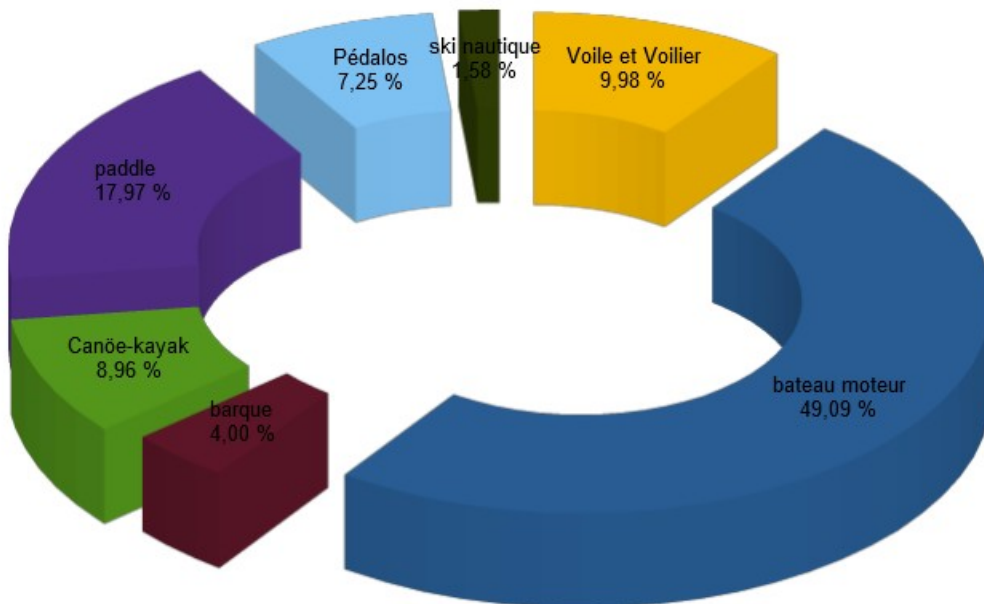
---

4 Cf. article 5.2 du Règlement Particulier de Police de la Navigation sur le lac du Bourget (arrêté préfectoral n°2014-695)

2019-Répartition moyenne des embarcations



2020-Répartition moyenne des embarcations



Les graphiques ci-dessus représentent les répartitions moyennes des typologies des embarcations identifiées lors des campagnes photographiques de 2019 et 2020.  
Il ressort de l'examen de ces données que :

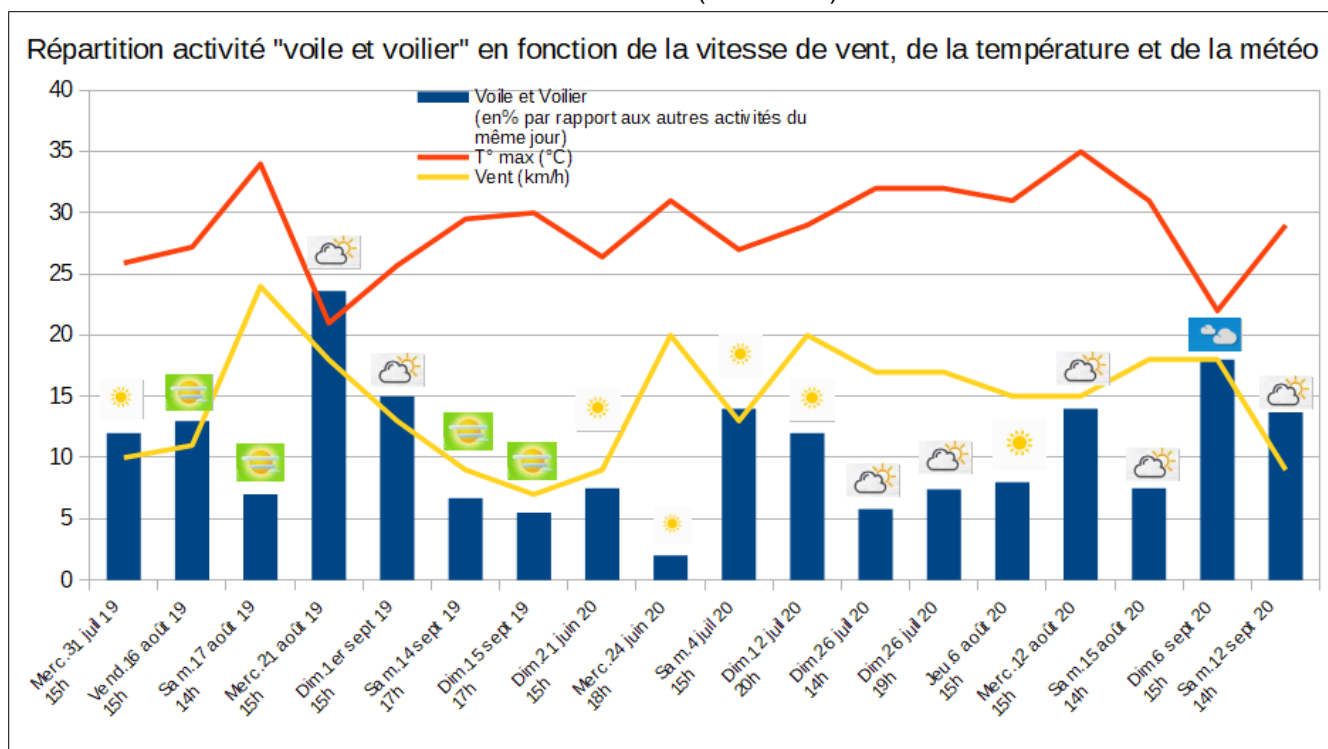
- l'activité nautique principale est le bateau à moteur, avec une part dépassant les 45 %,
- le paddle avoisine les 18 % en 2020, ce qui en fait le 2<sup>ème</sup> moyen de navigation le plus utilisé,
- la 3<sup>ème</sup> place est disputée entre le canoë-kayak et les activités de voiles (voiliers inclus),

En comparant les données des 2 campagnes 2019 et 2020, on peut constater une augmentation notable de l'activité « paddle » sur le lac (+4%) et des bateaux à moteur (+3%).

**Nota :** les barques tout comme l'aviron ont une faible représentativité du fait des horaires des survols aériens, qui se sont déroulés en début ou milieu d'après-midi. Les utilisateurs principaux des barques étant des pêcheurs, l'activité pêche est beaucoup plus significative les matins ou en soirée. De même, l'activité « aviron » est privilégiée le matin et en fin d'après-midi lorsque la fréquentation est moindre.

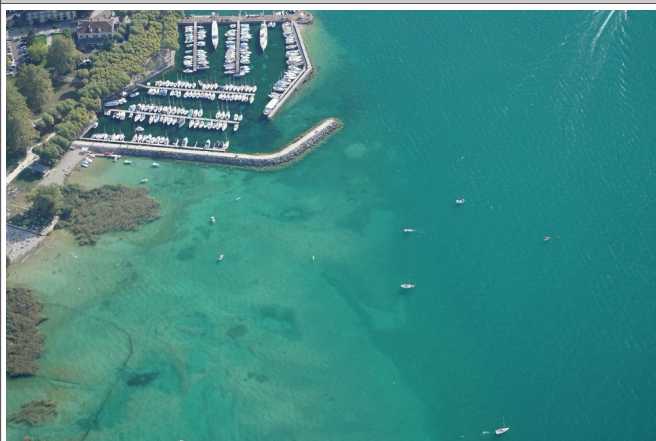
### Zoom sur l'activité voile :

Les différentes campagnes de survols aériens nous démontrent, au travers du graphique ci-dessous, qu'il est difficile de faire un lien avec une vitesse de vent soutenue ( $v > 15\text{km/h}$ ) et « l'activité voile et voilier » du lac.



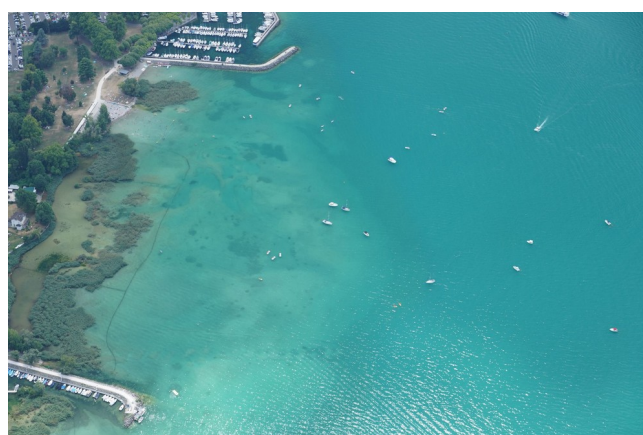
Ainsi, la pratique de l'activité « voile et voilier » sur le lac du Bourget est variable selon les conditions météorologiques. En fait, elle dépend surtout de l'activité des 2 clubs nautiques que sont le Yacht Club Chambéry Le Bourget-du-Lac (YCBL) et le Club Nautique de Voile d'Aix-les-Bains (CNVA), dont la spatialisation de l'activité « voile et voilier » est cartographiée en page 15).

Pic de fréquentation 2019  
dimanche 15 septembre 15h30



Plage de Mémard- Grand Port

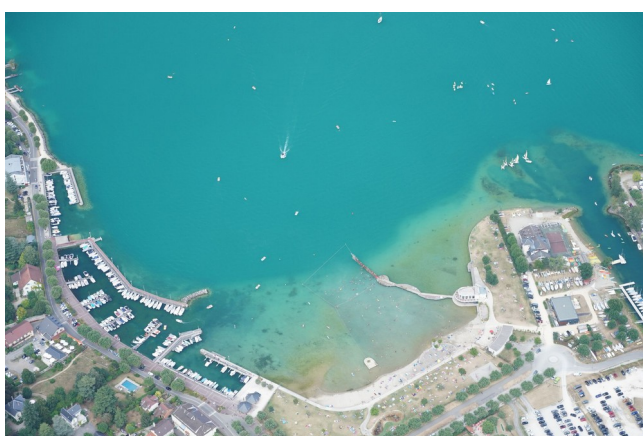
Pic de fréquentation 2020  
mercredi 12 août 15h



Port de Mémard- Grand Port



Le Bourget-du-Lac



Le Bourget-du-Lac

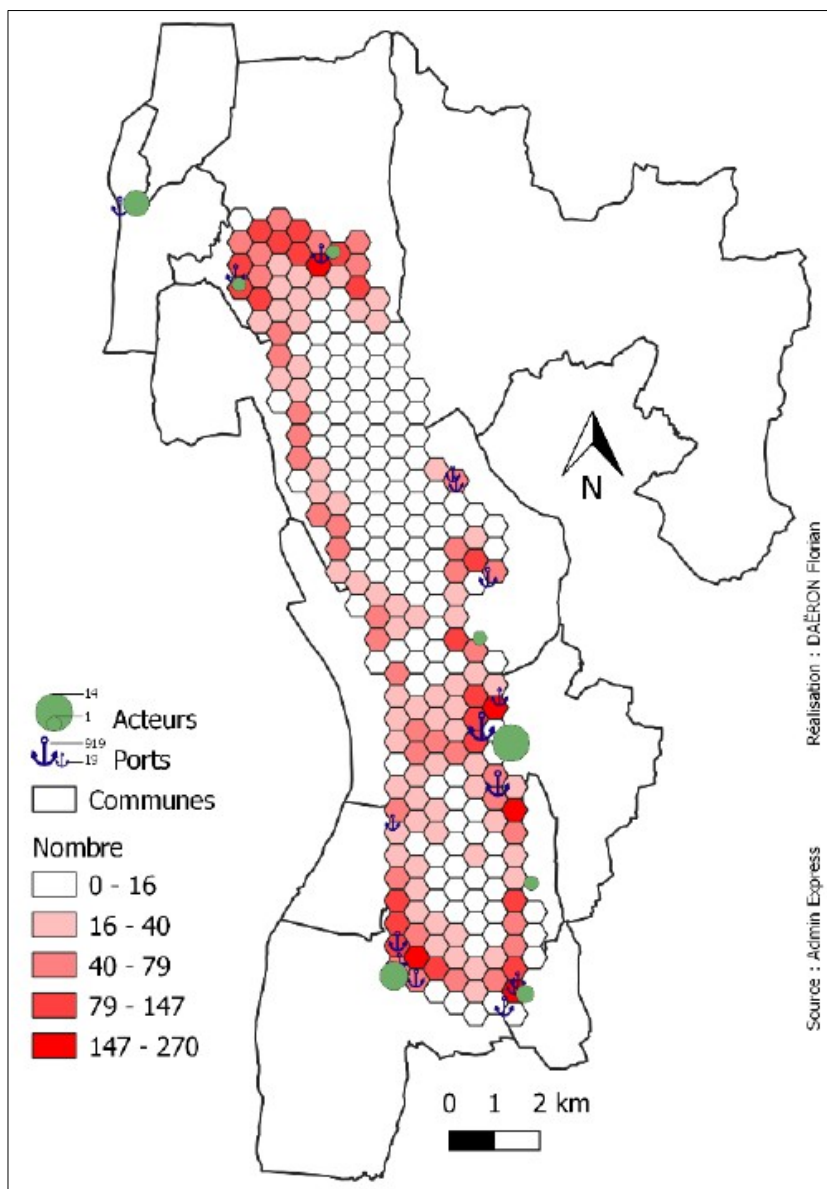


Vue sur Brison-Saint-Innocent – baie de Grésine



Vue Saint-Pierre de Curtille- Chindrieux





Carte 3. Répartition de la densité des embarcations en mouvement- lac du Bourget – cumul des campagnes 2019/2020.

Cette carte permet d'apprécier les zones fréquentées du lac, toute navigation confondue. Ainsi, les zones les plus fortement fréquentées sont :

- ➔ au nord du lac : baie de Conjux et baie de Chindrieux
- ➔ au centre : Pointe de l'Ardre et baie de Grésine (commune de Brison-Saint-Innocent), autour des ports de Aix-les-Bains et proche des plages du Rowing et d'Aqualac (commune de Aix les Bains)
- ➔ au sud du lac : Terre-Nue (commune du Viviers-du-Lac) et autour des ports de Le Bourget-du-Lac.

On constate que le nord du lac et le centre sud du lac sont moins fréquentés.

Cette carte bilan permet aussi de voir se dessiner quelques grands « flux » de navigation :

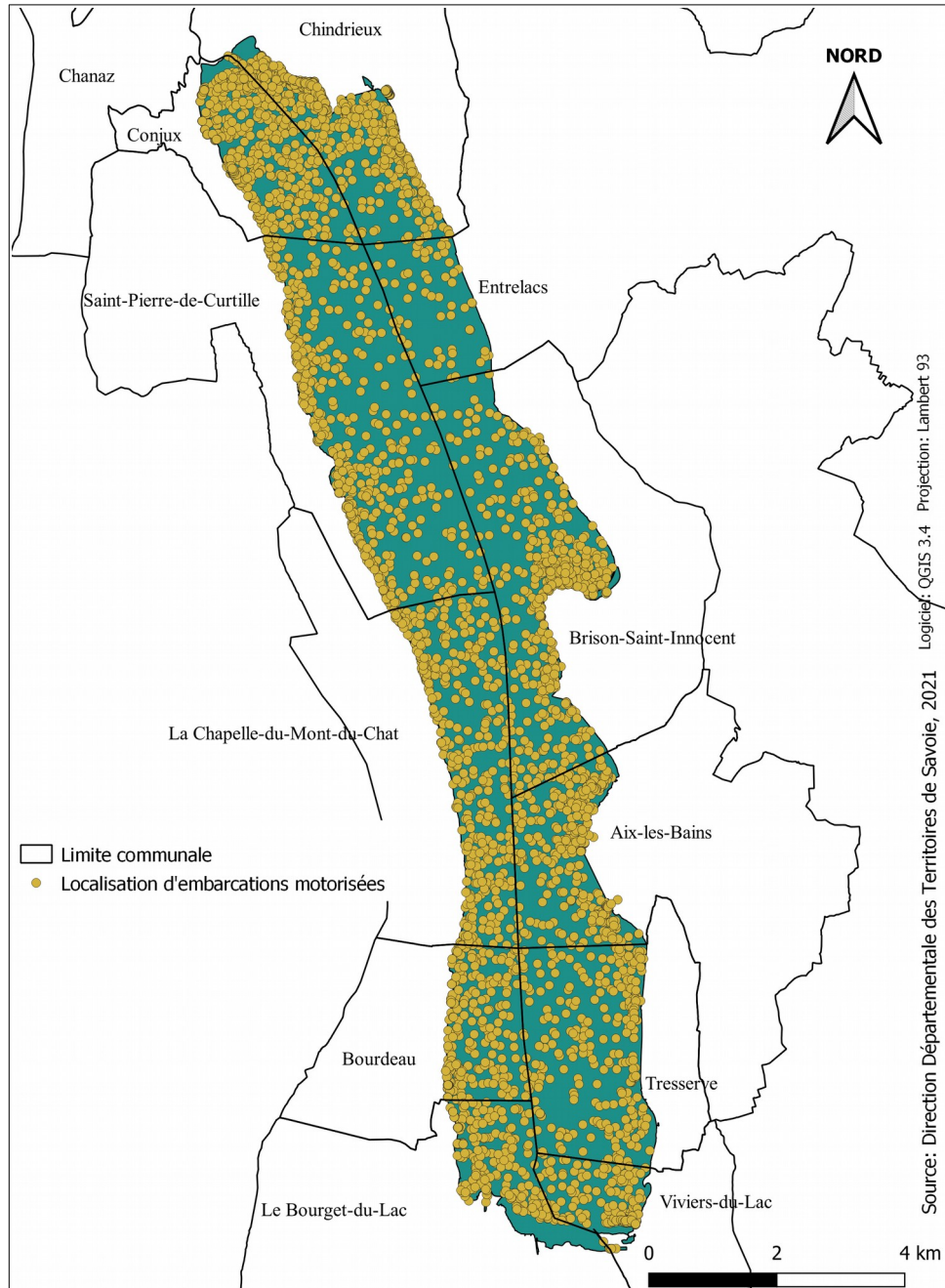
- des ports de Aix les Bains en direction de la cote sauvage,
- des ports de Aix les Bains en direction de l'abbaye de Hautecombe,
- des ports de Aix les Bains en direction de la baie de Grésine (commune de Brison Saint Innocent),
- direction Sud-Nord le long de la cote sauvage

Ces flux de navigation restent à confirmer dans une prochaine étude.

## b) Spatialisation des activités par catégorie d'embarcations

Ce sous-chapitre présente la répartition spatiale des différentes activités nautiques par catégorie. Les différentes cartes exposées cumulent les journées de survol des campagnes 2019/2020 afin de mieux appréhender la localisation des zones fréquentées par les différentes activités nautiques.

### Activités nautiques motorisées

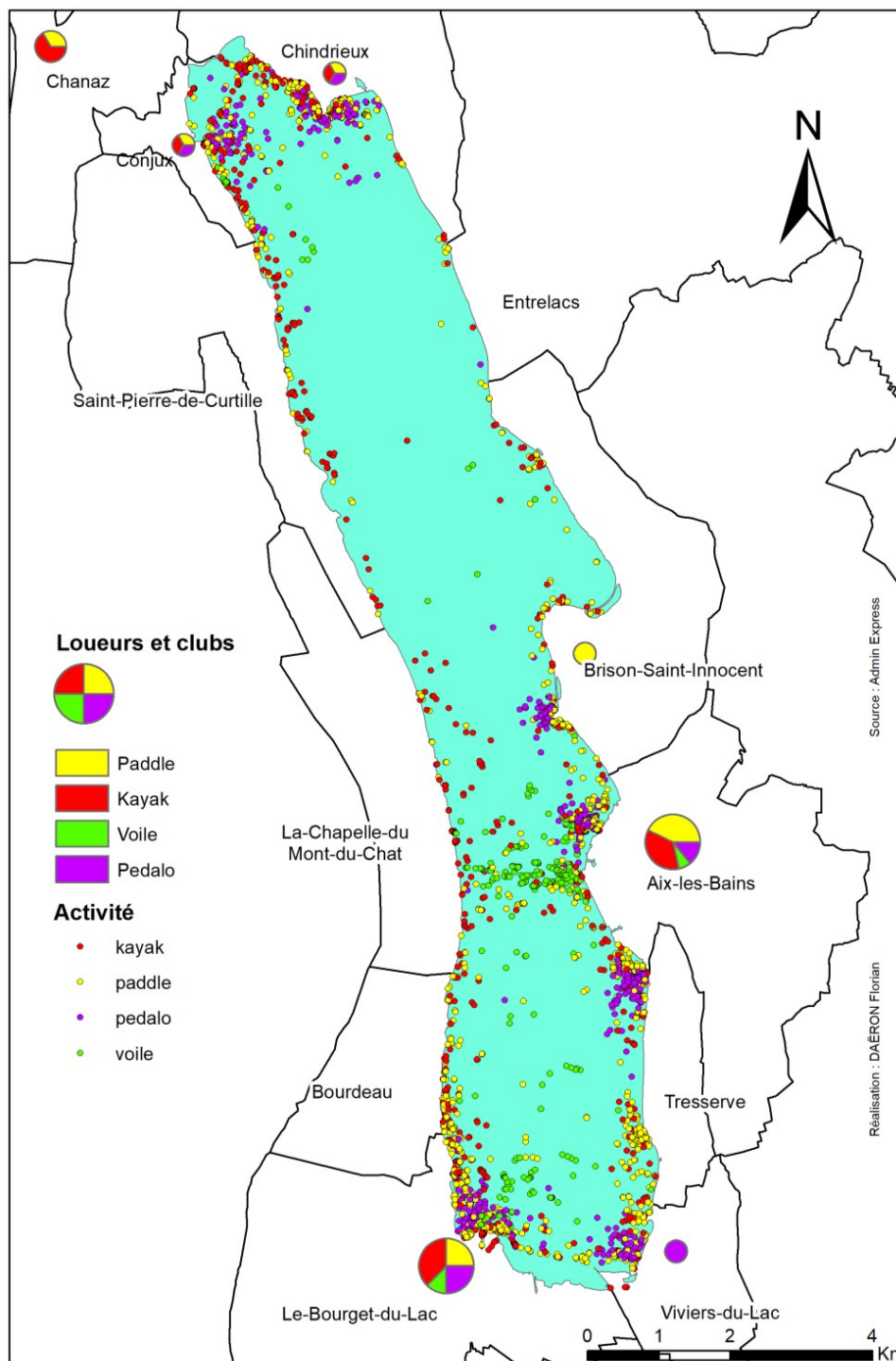


Carte 4. Répartition des activités nautiques motorisées- cumul des journées de survol 2019/2020

Les embarcations à moteur recensées sur cette carte sont les bateaux à moteurs (bateaux de plaisance) et les barques dotés d'un moteur.

Les embarcations à moteur utilisent l'ensemble du plan d'eau du lac. Néanmoins, on peut constater que le centre au nord du lac (communes de Brison Saint Innocent/Entrelacs et Saint Pierre de Curtille) ainsi que le centre au sud (commune de Tresserve) sont des zones de moindre fréquentation.

## Activités nautiques à mobilité douce



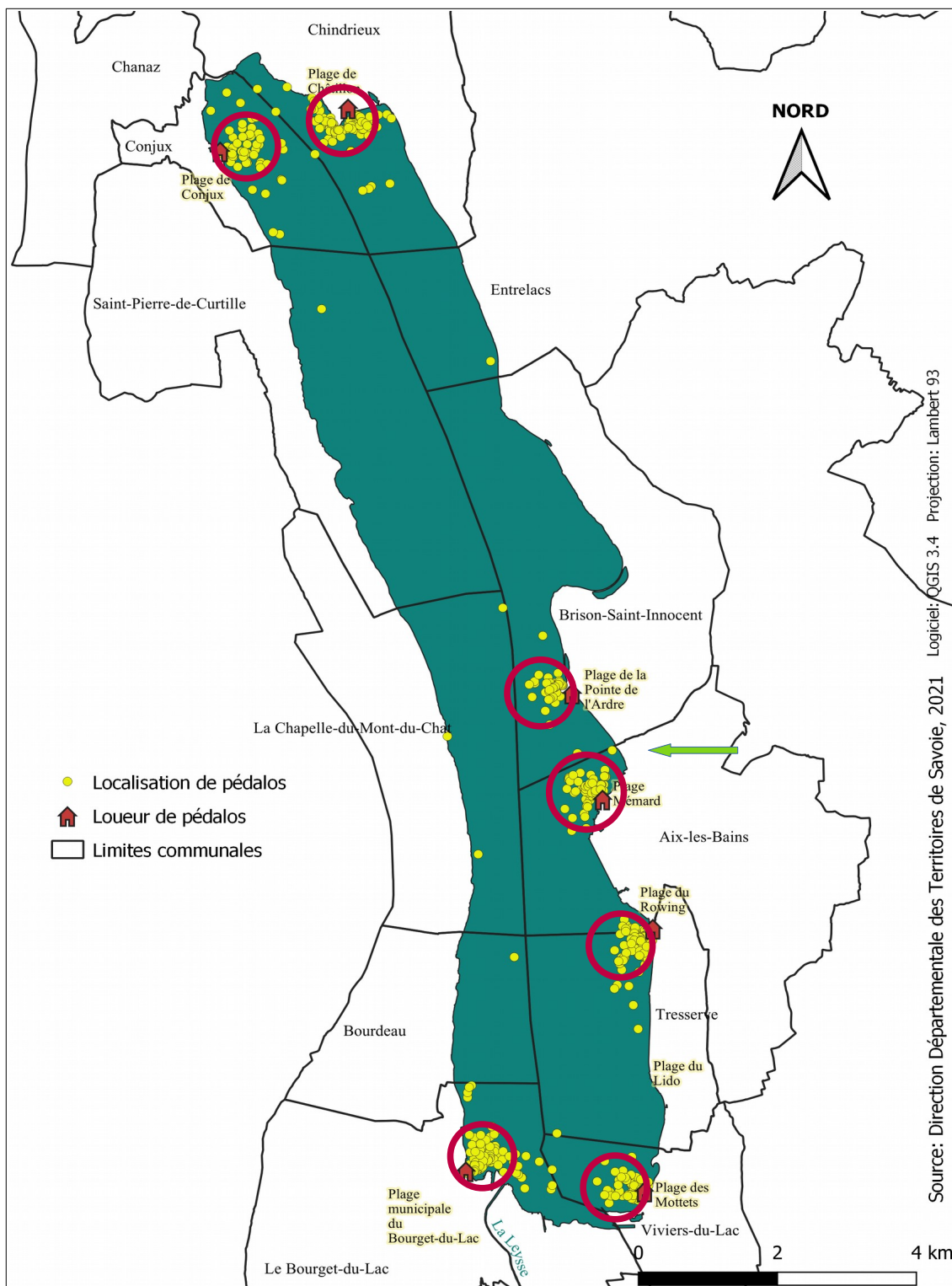
Carte 5. Bilan des mobilités douces 2019/2020

Contrairement aux activités nautiques à moteur, les activités à mobilité douce sont réalisées préférentiellement proches des rives du lac, et notamment le long de la cote sauvage.

On note toutefois une forte présence de l'activité « voile » au niveau de Aix les Bains en direction de la cote sauvage, qui est due à l'activité du club de voile CNVA.

Cette carte présente aussi la localisation des principaux loueurs et prestataires d'activités à mobilité douce (représentés par les camemberts sur la carte). On constate que la plus forte activité des mobilités douces se situe à proximité des points de location.

## Activité « Pédalo »

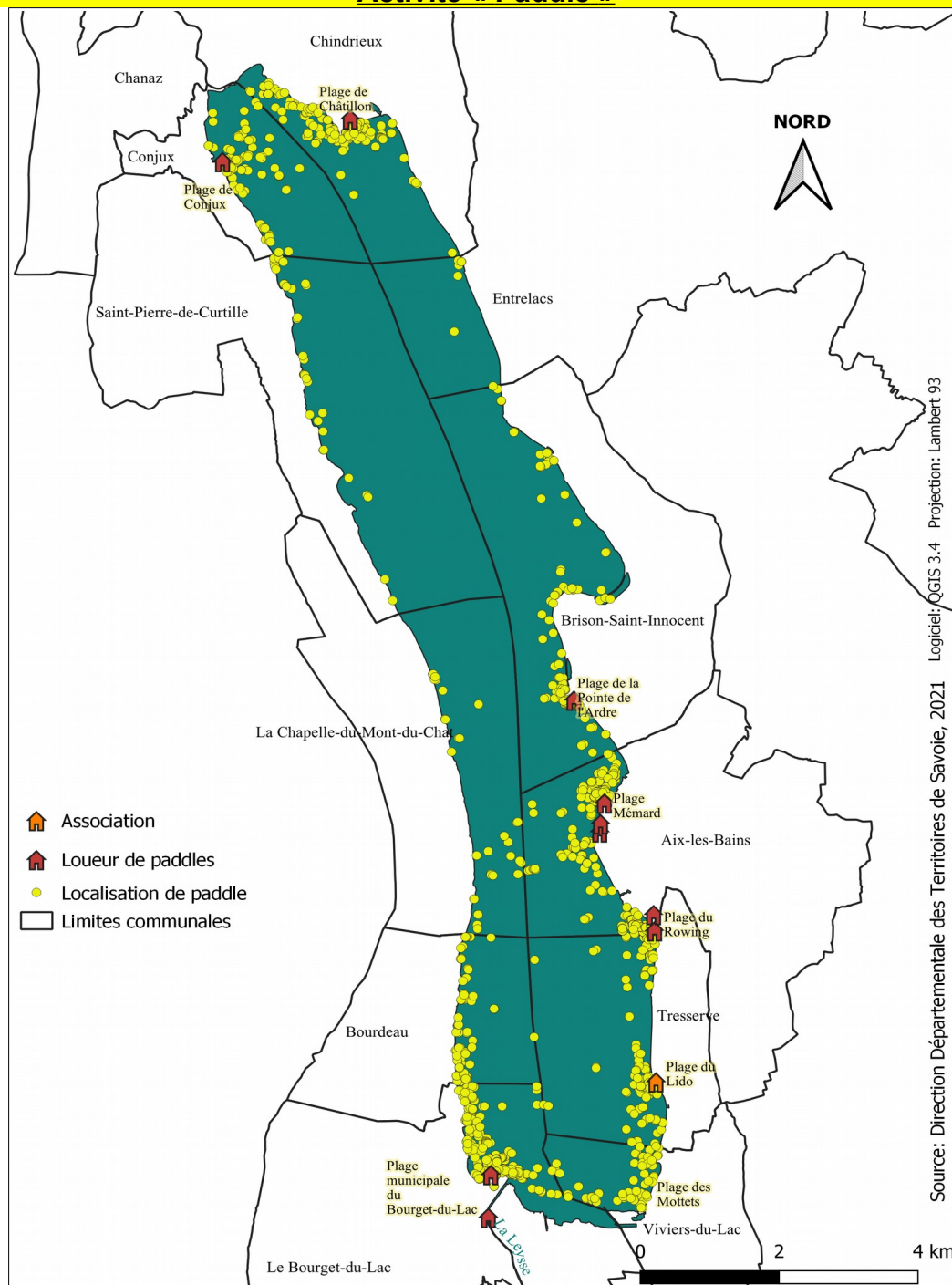


Carte 6. Spatialisation de l'activité pédalos et localisation des loueurs de pédalos - cumul des journées de survol 2019/2020

- 7 loueurs professionnels de pédalos autour du lac,
- l'activité se concentre au niveau des points de location,
- distance moyenne parcourue par un pédalo à partir de son point de location : 500m.



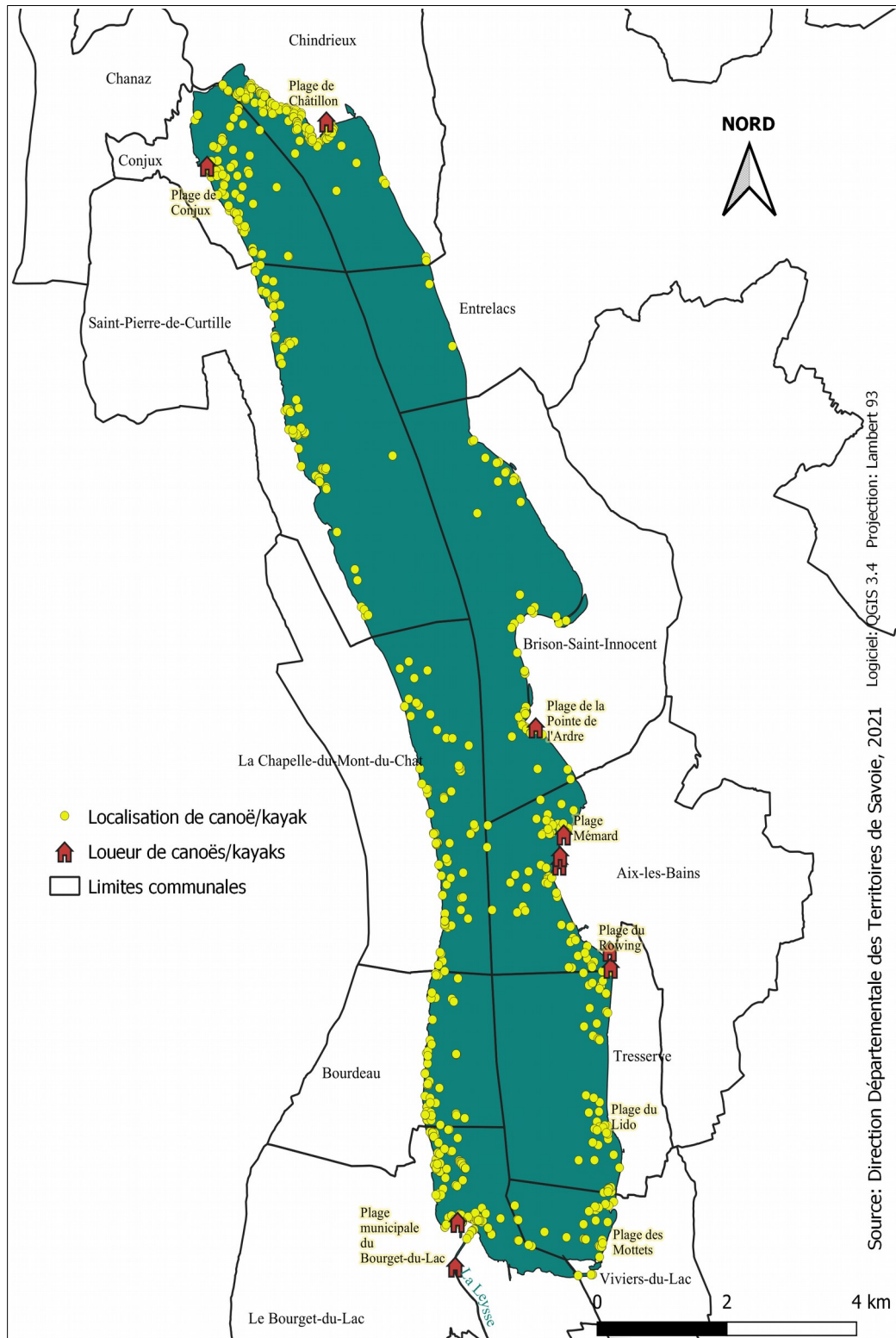
## Activité « Paddle »



Carte 7. Spatialisation des paddles et localisation des loueurs de paddles - cumul des journées de survol 2019/2020

- 10 loueurs professionnels de paddles autour du lac,
- 1 association qui permet la mise en commun de matériel sur la commune de Tresserve,
- les paddles naviguent souvent à l'intérieur de la bande de rive des 200m, même si quelques-uns traversent le lac,
- cette activité attire de nombreux individuels qui possèdent leur propre matériel (forte concentration de paddles au droit des communes de Tresserve et Viviers-du-Lac alors qu'il n'existe pas d'offres de location sur ces communes).

## Activité « Canoë / Kayak »

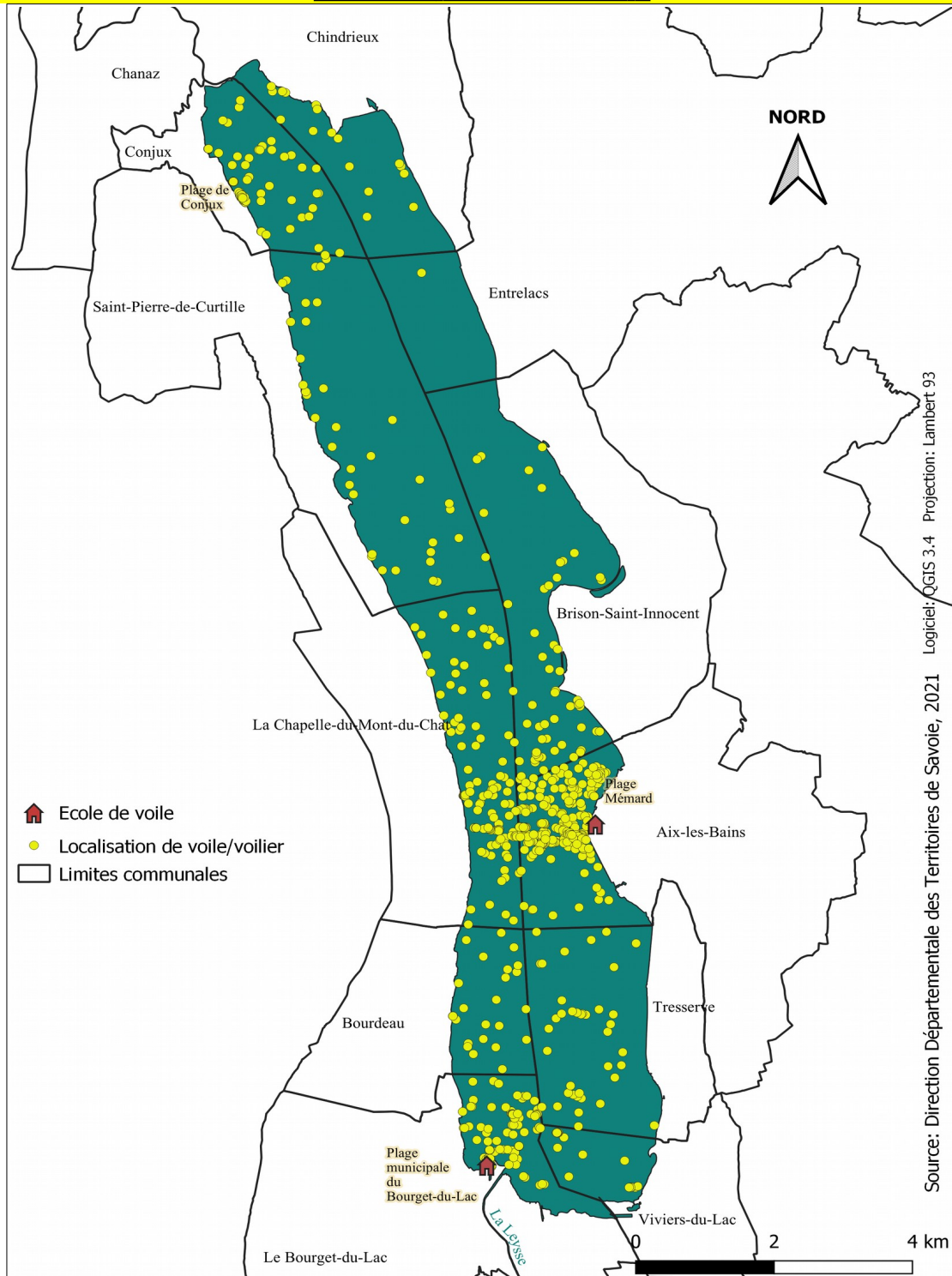


Source: Direction Départementale des Territoires de Savoie, 2021. Logiciel: QGIS 3.4 Projection: Lambert 93

Carte 8. Spatialisation de l'activité canoë-kayak et localisation des loueurs - cumul des journées de survol 2019/2020

- 10 loueurs professionnels de canoës / kayaks autour du lac,
- les utilisateurs de canoë / kayak affectionnent les mêmes lieux de navigation que les paddles.

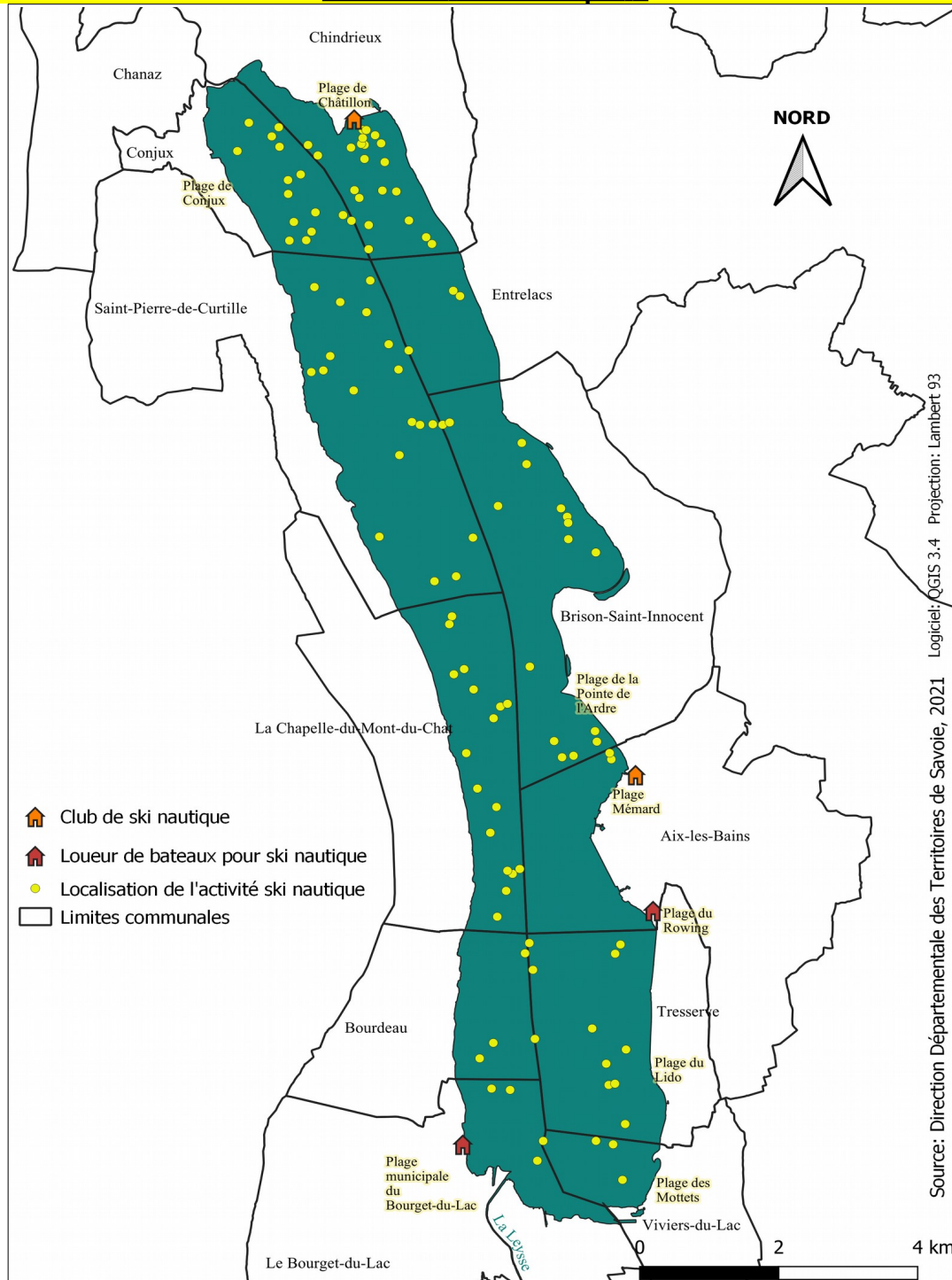
## Activité « Voile et voilier »



Carte 9. Spatialisation de l'activité voile et voilier et localisation des clubs de voile - cumul des journées de survol 2019/2020

- 2 écoles de voile (CNVA et YCBL),
- l'activité « voile » se concentre au niveau des écoles de voile du fait de la forte attractivité de ces écoles. Par conséquent, ces écoles génèrent la majorité des activités de « voile » sur le lac,
- l'activité voile est plus présente au sud du lac qu'au nord.

## Activité « Ski nautique »

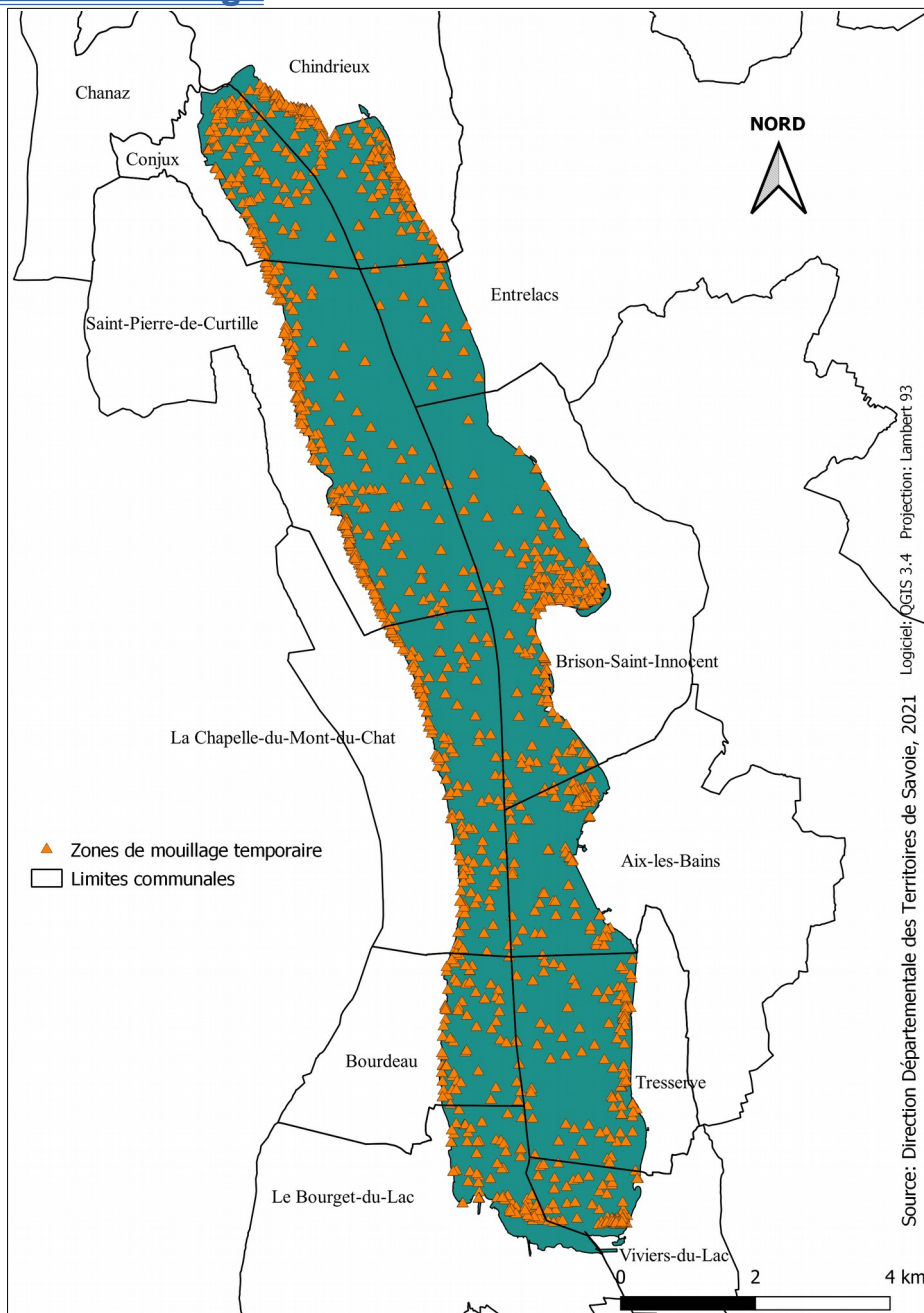


Carte 10. Spatialisation de l'activité ski nautique et localisation des clubs de ski nautique et loueurs de bateau pour ski nautique - cumul des journées de survol 2019/2020

- 2 clubs de ski nautique (Baie de Mémard et port de Châtillon) sur le lac du Bourget,
- 2 loueurs de bateaux pour ski nautique (Le Bourget-du-lac et Aix-les-Bains),
- l'activité «ski nautique » se répartit de façon homogène sur le lac, avec une légère préférence pour le nord du lac. On note aussi que l'activité recherche les eaux profondes (Centre Nord du lac et le tombant le long de la cote sauvage).



### c) Zones de mouillage



Carte 11. Zones de mouillage, avec ou sans ancre – cumul des journées de survol des campagnes 2019/2020

Les zones de mouillage<sup>5</sup> favorites sont les suivantes :

- la sortie du port de Terre-Nue (Viviers-du-Lac), qui compte parmi la plus forte concentration de mouillages, avec parfois des **bateaux distants de seulement 20m** ,
- le long de l'APPB, au sud du lac ,
- le long de la cote sauvage, où parfois les **bateaux ne sont éloignés que de 30m entre eux** ,
- les baies de Conjux et de Chindrieux ,
- la baie de Grésine (commune de Brison-Saint-Innocent).

5 Il s'agit des zones identifiées où les bateaux sont immobiles sur le plan d'eau en dehors de leur zone d'amarrage régulière.

Zones de mouillage



Le Viviers du Lac - 2019



Le Viviers du Lac - 2020

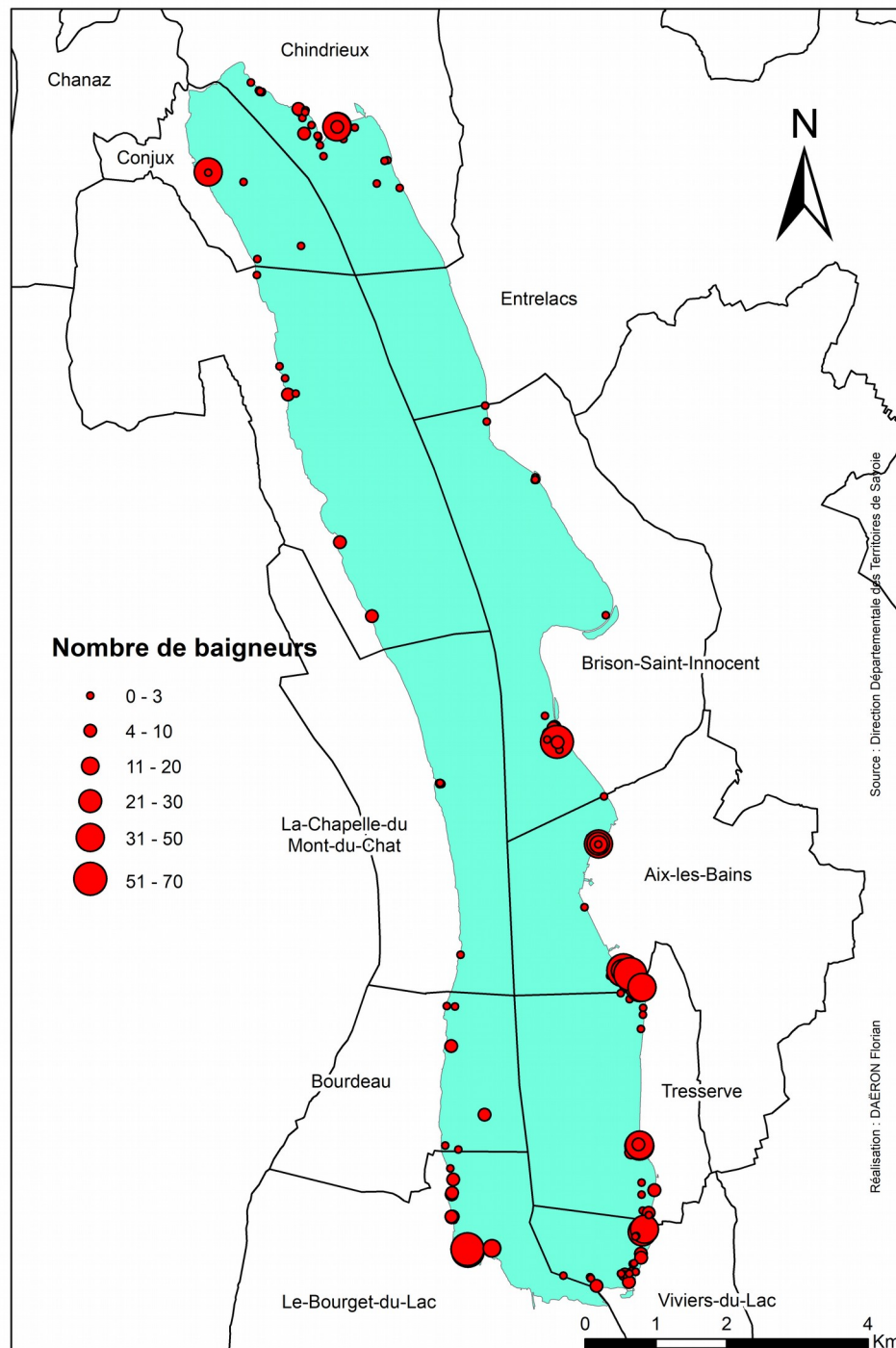


Côte sauvage : nord de l'abbaye de Hautecombe - 2020



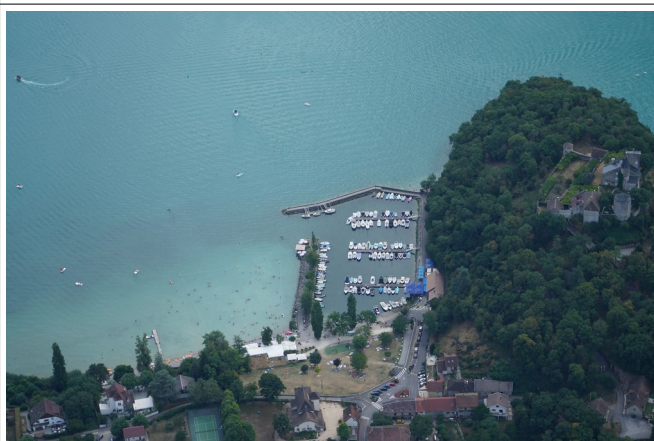
## d) Fréquentation des plages/grèves

Pour la saison estivale 2019, grâce aux campagnes de survol aériens, le nombre de baigneurs au droit des plages et grèves du lac du Bourget a pu être recensé. Les personnes présentes sur la plage n'ont pas été dénombrées.

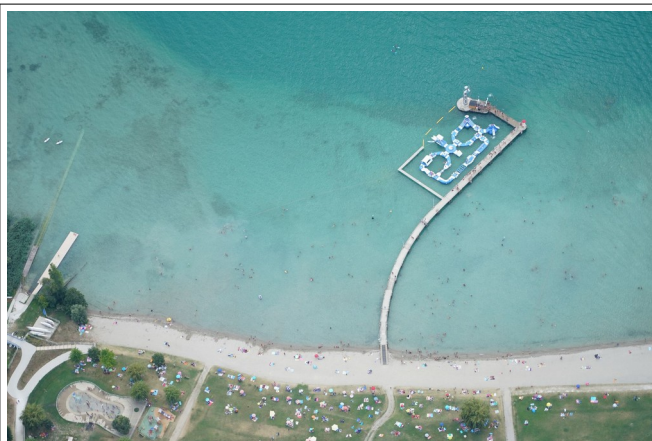


Les plages publiques connues sont bien entendu les plus fréquentées. Néanmoins, les grèves qui se situent sur la commune de Le Bourget-du-Lac au nord des ports, le long de la côte sauvage, ainsi que les grèves qui se situent sur la commune de Chindrieux sont fortement appréciées.

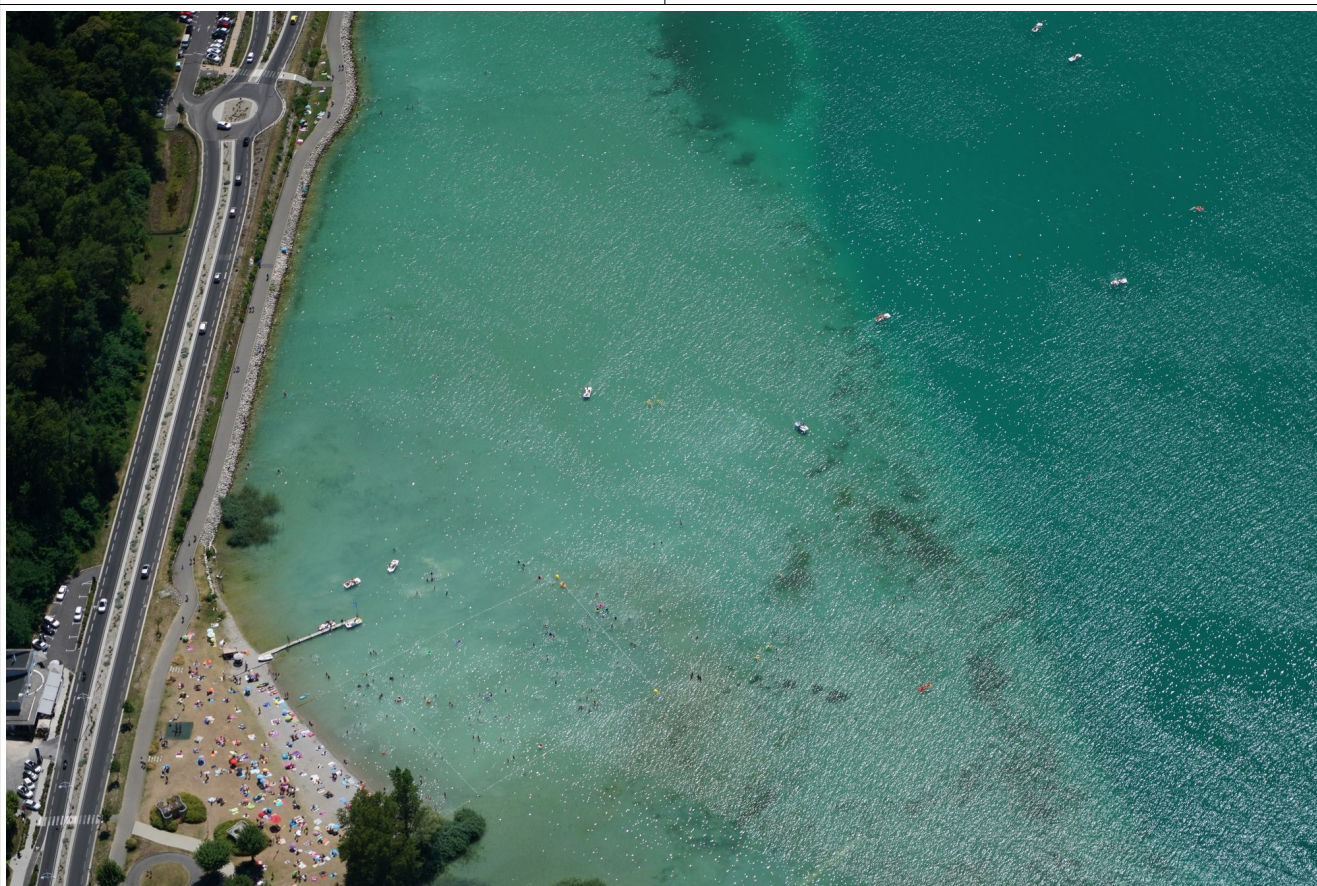
Plages du lac du Bourget - 2020



Plage de Châtillon – Chindrieux – 12 août 2020



Plage Aqualac – Aix les Bains – 12 août 2020



Plage du Rowing- Aix les Bains – 15 août 2020



## e) Origine des bateaux à moteurs et voiliers navigant sur le lac

Les campagnes de survol ont aussi permis de mettre en évidence la provenance des bateaux à moteur et voiliers navigant ou au mouillage sur le lac du Bourget.

Ainsi, pour 7 survols<sup>6</sup>, et grâce aux données recueillies avec l'appui de :

- Grand Lac communauté d'agglomération pour les mises à l'eau payantes (Petit Port, Charpignat, Conjux), sur les mois de juillet et août ;
- Compagnie Nationale du Rhône (CNR) pour le nombre de passages à l'écluse de Savières ;

la répartition des bateaux à moteur et voiliers présents sur lac (navigation et mouillage confondus) a été estimée à :

- 67 % proviennent des ports<sup>7</sup>,
- 11 % proviennent de l'écluse de Savières,
- 22 % proviennent des mises à l'eau.

*Nota* : l'écluse de Savières enregistre le même nombre de passage de bateaux dans le sens montant qu'avalant.

A souligner que des embarcations provenant des autorisations d'occupation temporaire accordées sur le lac du Bourget et le canal de Savières peuvent aussi naviguer ou mouiller sur le plan d'eau du lac. Ces bateaux n'ont pas été comptabilisés dans les effectifs de l'origine des bateaux en raison de la complexité à identifier leur sortie de leur point d'amarrage.

Le nombre de bateaux bénéficiant d'une autorisation d'occupation temporaire est de l'ordre de 125.

En se basant uniquement sur les journées de survol où la météo était favorable (ensoleillé et  $T^{\circ} > 27^{\circ}\text{C}$ )<sup>8</sup>, on peut constater que :

- sur les 3022 places de ports<sup>9</sup> (port de Bourdeau non comptabilisé), une moyenne de 256 bateaux provenant des ports sont présents simultanément sur le lac, ce qui **représente un taux de sortie des bateaux des ports de 8,5 %**.

6 mercredi 21 août 2019 / samedi 4 juillet 2020 / dimanche 26 juillet 2020 14h et 19h / jeudi 6 août 2020 / mercredi 12 août 2020 / samedi 15 août 2020

7 Résultat obtenu par la soustraction du nombre de bateaux à moteurs et voiliers en simultanée sur le lac avec le nombre des mises à l'eau et du passage à l'écluse de Savières dans le sens montant Rhône->Savières

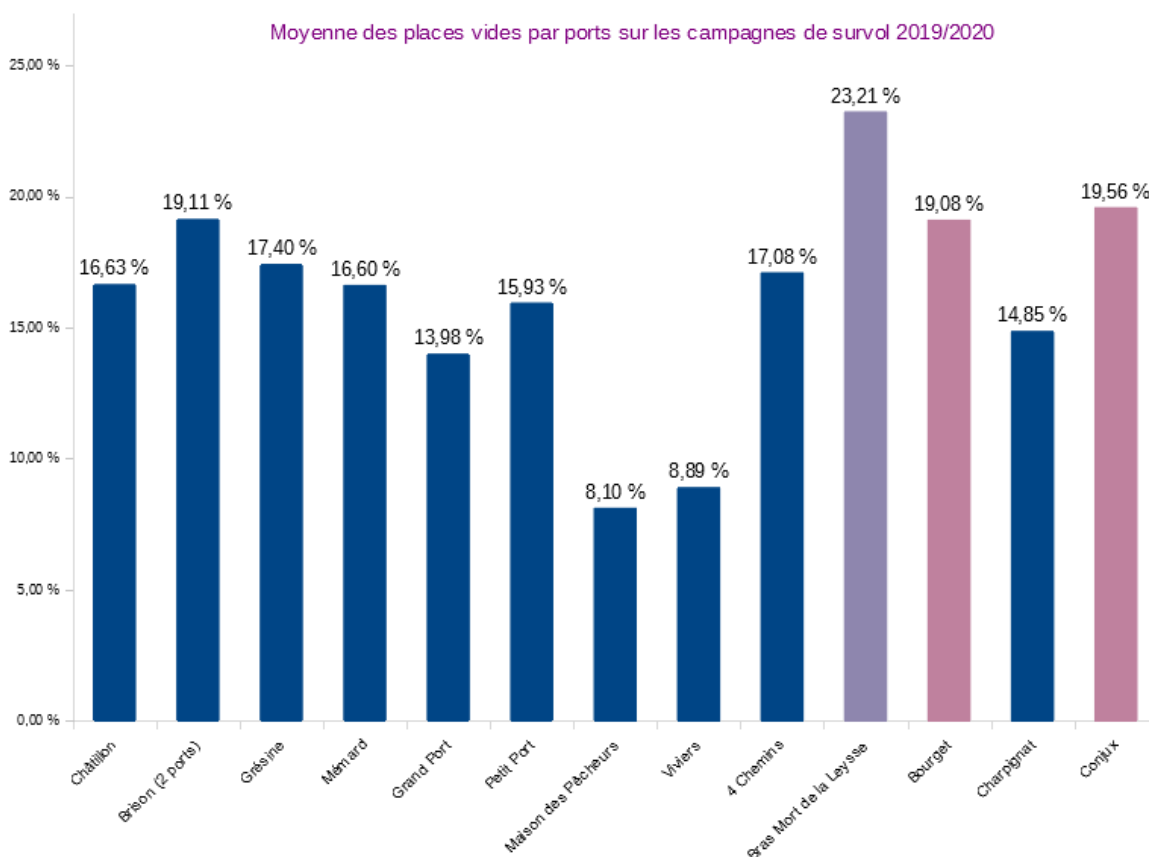
8 samedi 4 juillet 2020 / dimanche 26 juillet 2020 / jeudi 6 août 2020 / mercredi 12 août 2020 / samedi 15 août 2020

9 Ports de Châtillon / Brison St Innocent / Grésine / Mémard / Grand Port / Petit Port / Maison des Pêcheurs / Terre-Nue / 4 Chemins / Bras Mort de la Laysse / Le Bourget du Lac / Charpignat / Conjux

## f) Places des ports du lac du Bourget

Les campagnes de survol ont permis de comptabiliser le nombre de places vides dans les ports, permettant d'estimer le pourcentage moyen de places vides des ports (place non occupée par un bateau).

Nota : le port de Bourdeau n'apparaît pas dans les comptages car il s'agit d'une enceinte enclavée dans la côte sauvage et à la lisière des bois, très difficile à photographier par voie aérienne.



Les ports qui indiquent la plus forte moyenne de places vides sont :

1. Port du Bras Mort de la Leysse<sup>10</sup>,
2. Port de Conjux,
3. Ports de Le Bourget-du-Lac.

A noter que les ports du Viviers-du-Lac et de la maison des Pêcheurs sont essentiellement des ports de pêcheurs. Leur taux de places vides est nettement plus faible que celui des autres ports car les campagnes aériennes se sont déroulées les après-midis, ce qui ne correspond pas à la période d'activité des pêcheurs.

Ce comptage ne permet pas de connaître la rotation de sortie des bateaux par port, dans le sens où le nombre de places vides comptabilisées dans les ports dépassaient systématiquement le nombre de bateaux à moteurs et voiliers comptabilisés simultanément sur le lac.

Cet écart peut s'expliquer notamment par le fait que des bateaux n'ont pas été remis à l'eau dans leur port d'attache (ou selon l'avancée de la saison estivale, ont été sortis de leur port d'attache), ou que les bateaux ont été emmenés temporairement vers d'autres destinations de navigation.

<sup>10</sup> A noter que pour ce port, les anneaux mis à disposition par le camping municipal ont également été comptabilisés.

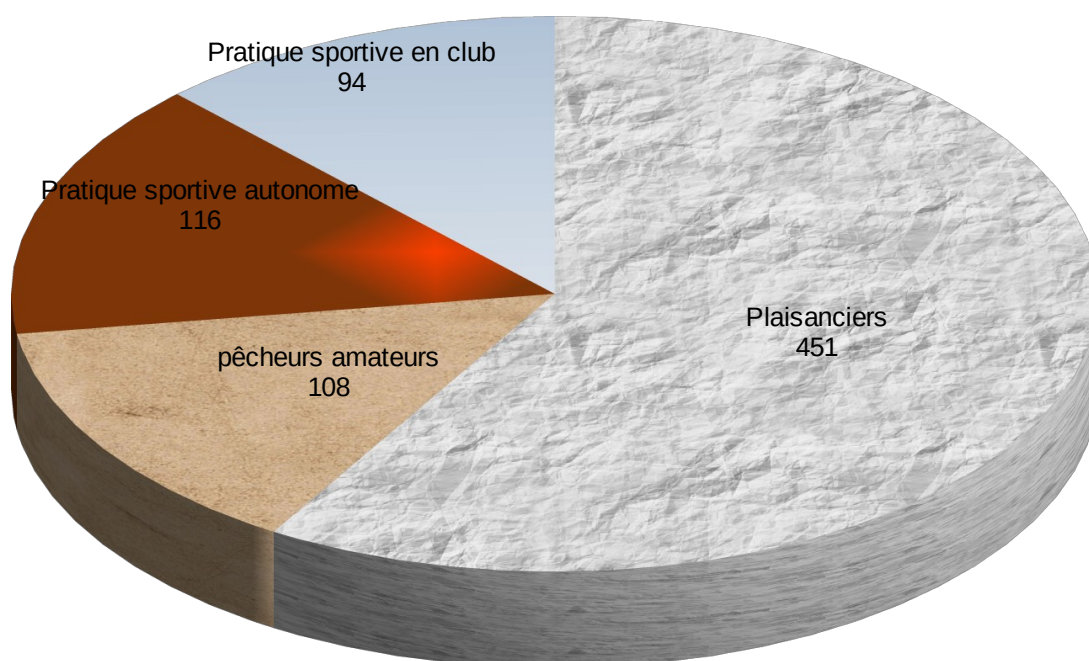
### III. Enquête fréquentation du lac du Bourget

- *Enjeu : connaître les pratiques et la perception de l'environnement du lac du Bourget par les usagers du lac.*

Une enquête numérique portant sur la fréquentation du lac du Bourget a été lancée par la DDT de la Savoie du 15 juin au 15 août 2020. Le public visé était principalement :

- ✓ les permissionnaires d'aménagements autour du lac,
- ✓ les professionnels, associations et clubs proposant des activités nautique sur le lac,
- ✓ les plaisanciers bénéficiant d'un anneau d'amarrage dans les ports gérés par la communauté d'agglomération Grand Lac.

**769** personnes ont répondu à l'enquête, dont le profil « navigateur » est le suivant :



Pratique sportive en club : 47 % voile, 26 % ski nautique et dérivé et 18 % plongée subaquatique (les 9 % restants sont les activités d'aviron, canoë-kayak, nage en eau libre, kite-surf et planche à voile).

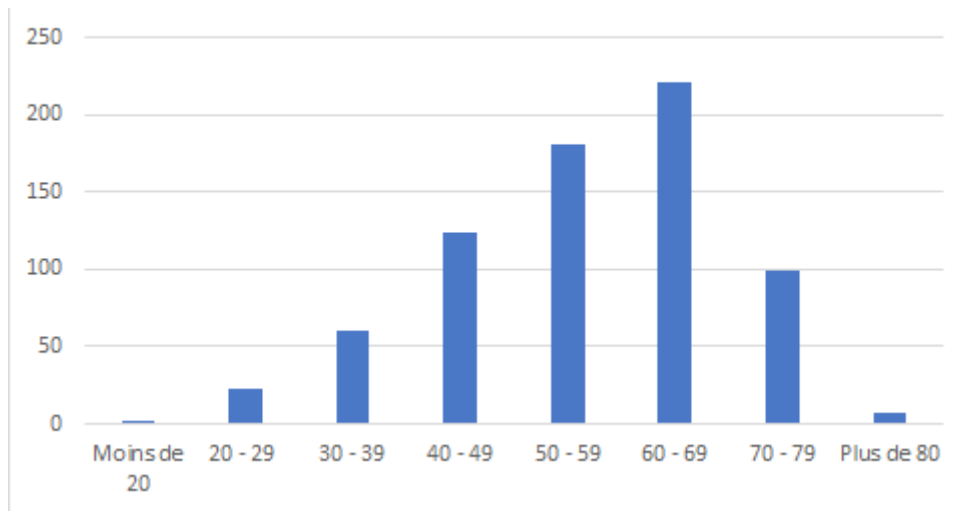
Pratique sportive autonome : 33 % ski nautique et dérivé, 27 % canoë-kayak, 16 % paddles, 9 % nage en eau libre (les 15 % restantes sont les activités de plongée subaquatique, kite-surf, planche à voile, voile, aviron).

La synthèse des résultats de l'enquête est présentée dans le tableau ci-dessous :

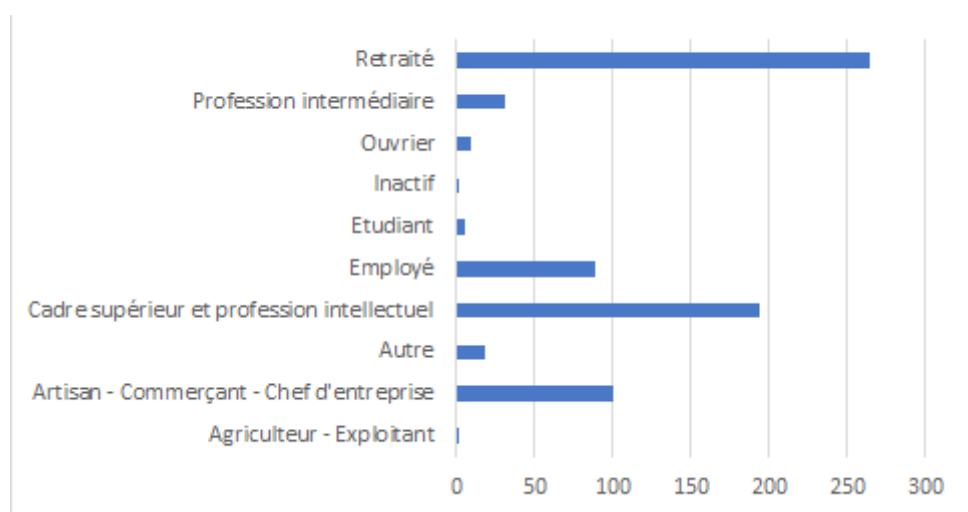
- 18 % des personnes ayant répondu au sondage sont des femmes
- 82 % des personnes ayant répondu au sondage sont des hommes
- 72 % des personnes disposent d'une résidence principale dans le bassin aixois ou chambérien
- 10 % des personnes disposent d'une résidence secondaire

Profil des personnes ayant répondu

Répartition par tranche d'âge

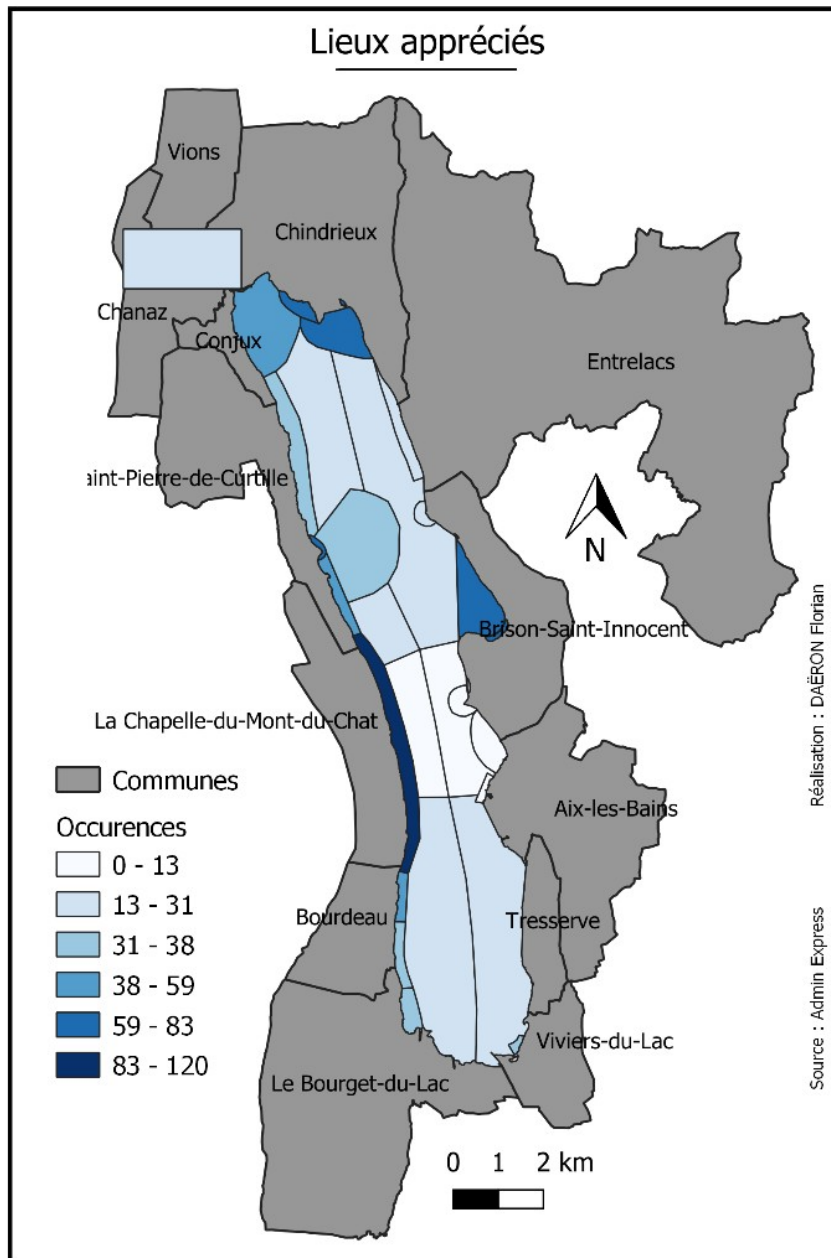


Catégorie socio-professionnelle





Carte des lieux les plus appréciés



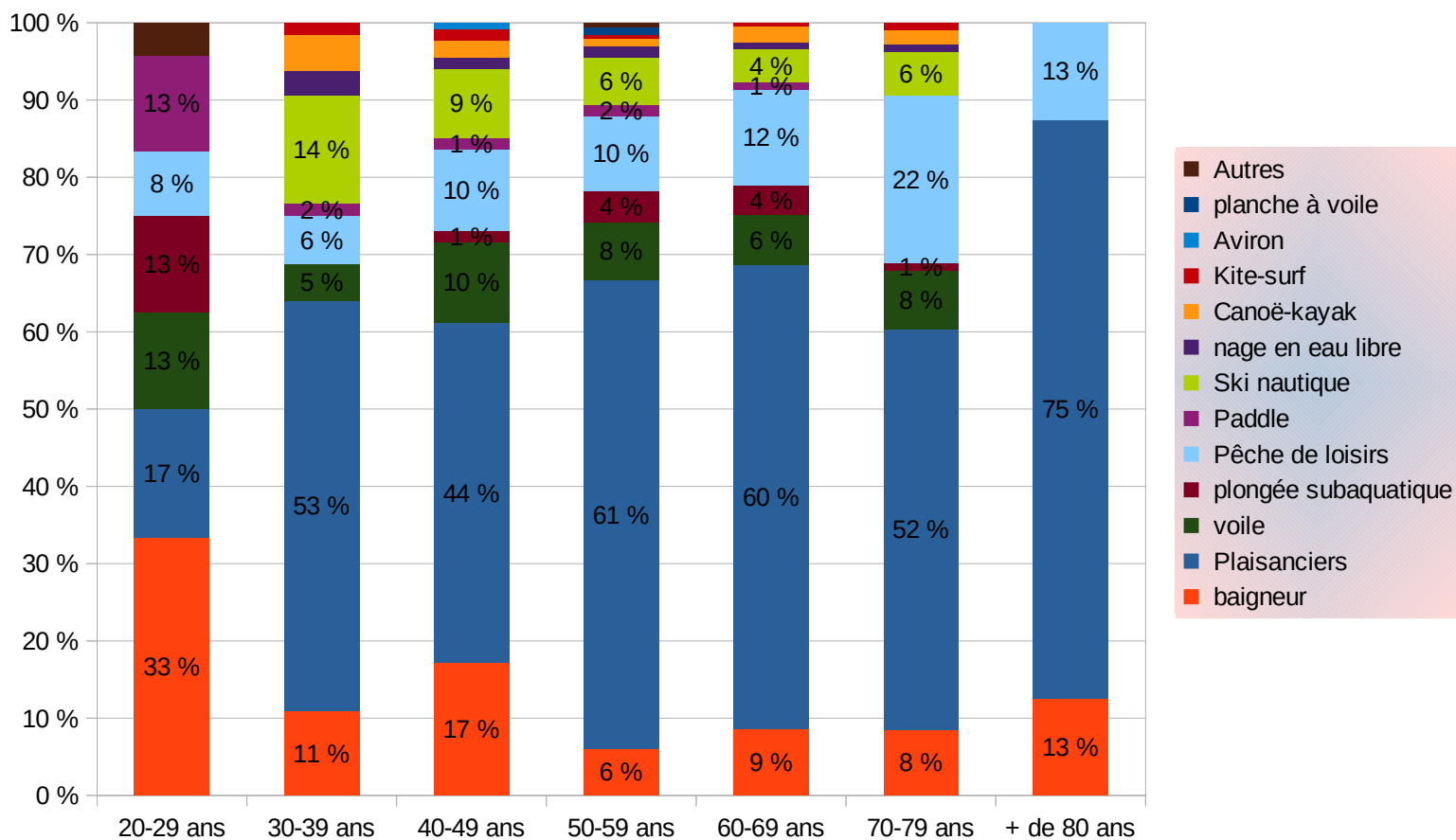
Lieux appréciés pour

1. Tranquillité
2. Beauté des sites
3. Baignade
4. Pêche
5. Côté sauvage

Périodes de plus forte fréquentation	<p>Été (70 % de fréquentation), puis le printemps (48%) et ensuite l'automne (32%).</p> <p>Les samedis et dimanches sont les journées les plus fréquentées, excepté pour les pêcheurs amateurs.</p> <p>Créneau horaire le plus fréquenté : 13h-19h, avec une préférence pour le créneau 16h-19h. Créneau horaire pêcheurs amateurs : 7h-13h.</p>
Durée moyenne des sorties	<p>3 à 4 h – pratique sportive en club, pêcheurs amateurs, plaisanciers 2,5 h – pratique sportive autonome (Canoë / Kayak, Paddle, Ski nautique et dérivés, Aviron, Voile, Planche à voile, Kitesurf, Nage en eau libre), dont 75 % piqueniquent sur le lac.</p>
Nombre moyen de sorties sur le lac par an	24
Cales de mise à l'eau les plus fréquentées	Cales de Le Bourget-du-Lac et d'Aix-les-Bains
Profil du navigateur	58 % ont plus de 10 années de navigation sur le lac
Connaissance de la réglementation de navigation propre au lac du Bourget	90 % des participants à l'enquête connaissent la réglementation.
Connaissance de la protection de l'environnement	Plus de 90 % des participants savent que les roselières et le sud du lac sont des espaces protégés.
Perception de l'évolution de la fréquentation selon les personnes ayant répondu	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. De plus en plus de monde sur le lac</li> <li>2. De plus en plus de bateaux rapides et de bateaux puissants</li> <li>3. Manque de surveillance sur le lac</li> <li>4. De plus en plus de mobilité douce</li> <li>5. De plus en plus de bruit (bruit des moteurs, musique des bateaux trop forte)</li> </ol>

Des fiches de profil type ont été établies et se trouvent en annexe du rapport.

## Répartition des activités par tranche d'âge



Les **jeunes de moins de 30 ans** ont la répartition la plus homogène des activités nautiques. Toutefois, la baignade représente leur activité majeure. Les activités de plaisance, voile, plongée subaquatique et paddle sont aussi bien pratiquées par les jeunes avec un taux de répartition compris entre 13 % et 17 %.

**Au-delà de 30 ans**, la plaisance représente l'activité nautique majeure.

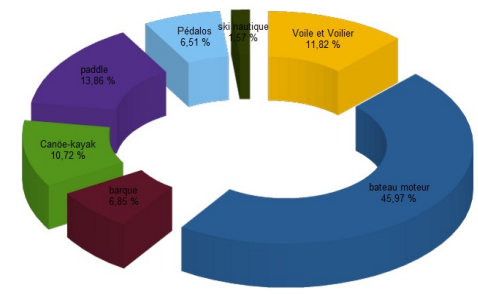
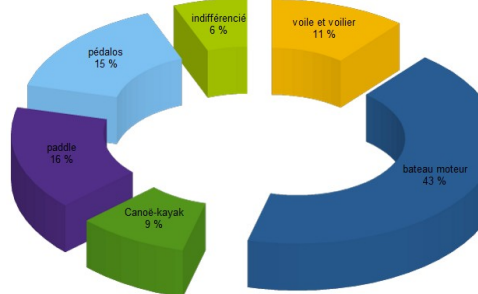
La pratique du ski nautique est plébiscitée par la tranche d'âge 30-39 ans, avec un taux de répartition de 14 %.

Quant à la pêche de loisirs, elle est majoritairement pratiquée par la tranche d'âge 70-79 ans, avec un taux de répartition de 22 %.

## IV. Analyse comparative avec le lac d'Annecy

Grâce à l'« Observatoire de la fréquentation nautique du lac d'Annecy - Campagne 2019 » réalisé par le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy et la DDT de la Haute-Savoie, une analyse comparative de la fréquentation nautique sur le lac du Bourget et sur le lac d'Annecy a pu être menée.

Les principaux résultats sont exposés ci-dessous :

	Lac du Bourget	Lac d'Annecy
Surface	44,50 km <sup>2</sup>	27,59 km <sup>2</sup>
Nombres de campagnes de survols aériens	18 sur les années 2019/2020	16 sur les années 2018/2019
Pic de fréquentation	800 (mercredi 12 août 2020)	809 (samedi 29 juin 2019)
Nombre d'amarrages pour bateaux	3166, dont 125 bateaux bénéficient d'une autorisation d'occupation temporaire	2978, dont 675 bénéficient d'une autorisation d'occupation temporaire en dehors des ports.
Zones de moindre fréquentation	Les centres nord et sud	Lac Sud
Répartition moyenne des embarcations - 2019		

Bien que le lac d'Annecy soit 1,6 fois plus petit que le lac du Bourget, on constate de nombreuses similitudes :

- le lac d'Annecy enregistre le même nombre d'embarcations que le lac du Bourget lors des pics de fréquentation,
- le nombre de places d'amarrage pour bateaux est quasiment équivalent,
- les deux lacs présentent chacun des zones de moindre fréquentation,
- les bateaux à moteur sur les 2 lacs se répartissent spatialement de façon homogène,
- la répartition des bateaux par type d'embarcations est sensiblement similaire :
  - x activité paddle : le lac d'Annecy a aussi vu une explosion de l'activité entre 2018 et 2019 (15,6% en 2019 contre 7,5% en 2018),
  - x activité pédalos : sur le lac d'Annecy, cette activité représente 15 % de la totalité des embarcations alors qu'au lac du Bourget la part de 7 % environ. Cette différence notable peut s'expliquer par l'offre de locations plus importante sur le lac d'Annecy (23 loueurs de pédalos contre 7 sur le lac du Bourget).



## V. Conclusions

---

Les campagnes de survol aérien ont permis de mettre en évidence que des secteurs comme les centres Nord et Sud du lac restent assez peu fréquentés en terme de navigation et d'activités nautiques.



Les zones de mouillage privilégiées des plaisanciers se situent à des endroits où les fonds sont clairs avec la présence de nombreux herbiers. Ces zones de mouillage feront l'objet d'une prochaine étude afin de connaître l'impact éventuel du mouillage sur ces herbiers aquatiques.

La navigation douce (hors voile et voilier) se répartit à l'intérieur de la bande de rive des 200m, avec une activité pédalos très concentrée autour des points de location. Le paddle représente la seconde activité nautique pratiquée sur le lac.

L'activité « voile et voilier » se concentre au droit des deux clubs nautiques du lac du Bourget (CNVA et YCBL), qui assurent la promotion de cette activité.

Les campagnes de survols aériens ont aussi permis d'identifier la provenance des bateaux à moteurs et des voiliers présents sur le plan d'eau du lac du Bourget. La majorité provient des ports du lac du Bourget (67%), puis les mises à l'eau occupent la 2<sup>ème</sup> place avec 22 %. Enfin, l'écluse de Savières permet l'acheminement de bateaux en provenance du Rhône à hauteur de 11 %.

L'enquête de fréquentation portant sur le lac du Bourget a permis de confirmer les zones fréquentées identifiées par les survols aériens ; les secteurs au Nord du lac (baies de Portout et de Châtillon), côte sauvage, baie de Grésine, secteur de l'abbaye de Hautecombe et Terre-Nue sont des zones très prisées. Ces lieux sont appréciés pour leur beauté, leur côté sauvage et leur tranquillité.



Néanmoins, les campagnes de survols aériens ont permis de mettre en lumière une concentration de bateaux au mouillage dans ces lieux forts appréciés, parfois distants de seulement 20 m.

Il ressort de l'enquête fréquentation que l'activité nautique majeure sur le lac du Bourget est la plaisance, avec un âge moyen de 57 ans pour les plaisanciers.

Toute activité nautique confondue, le nombre moyen de sorties annuelles sur le lac s'élève à 24, avec une durée moyenne de 3h sur un créneau horaire 13h-19h. L'été est la saison où la fréquentation est la plus forte.

La répartition des activités par tranches d'âge nous montre que les usagers de moins de 30 ans pratiquent dans une même mesure diverses activités nautiques, avec toutefois une prédominance pour la baignade. Au-delà de 30 ans, la plaisance prend une place majeure dans les activités nautiques. Cette place augmente avec l'âge.

L'analyse comparative des activités nautiques du lac du Bourget avec le lac d'Annecy fait ressortir les conclusions suivantes :

- les activités nautiques sur les lacs du Bourget et d'Annecy ont des profils assez proches,
- la densité de bateaux est presque 2 fois plus importante sur le lac d'Annecy.

Avec un pic de 800 embarcations présentes simultanément sur le lac du Bourget, enregistré sur la journée du 12 août 2020, le lac du Bourget n'est pas sur-fréquenté du point de vue de la sécurité de navigation. En revanche, si la totalité des bateaux bénéficiant d'une place d'amarrage venait à naviguer simultanément, le plan d'eau arriverait à saturation.

Cependant, la fréquentation du lac doit s'apprécier selon d'autres critères que la seule sécurité de la navigation. Afin d'évaluer le seuil limite de fréquentation du lac pour aboutir à un équilibre entre préservation des milieux naturels et activités nautiques, les critères ci-dessous doivent être pris en compte :

- x la nuisance sonore générée par les moteurs,
- x la proximité des bateaux pour certains lieux appréciés du lac,
- x les enjeux de partage du plan d'eau afin de concilier toutes les activités nautiques,
- x l'accès au lac,
- x le dérangement de la faune,
- x la préservation des roselières, qui accueillent la nidification des oiseaux et d'autres communautés végétales,
- x la préservation des herbiers aquatiques.

L'étude de fréquentation va se poursuivre, notamment avec une nouvelle campagne de survols aériens prévue pour la saison estivale 2021 afin de suivre l'évolution des pratiques nautiques, mais aussi permettre :

- d'identifier les grands flux de navigation,
- de déterminer la capacité de charge du lac. Le principe est de définir un seuil de fréquentation considéré comme limite pour ne pas dégrader les milieux naturels et éviter des conflits d'usage,
- de localiser les pressions sur le milieu naturel et connaître leurs conséquences,
- de poser les bases d'un observatoire des activités nautiques sur le lac du Bourget.

L'étude de fréquentation des activités nautiques permet ainsi de mieux comprendre les leviers d'actions pour un usage durable de ce patrimoine auquel il faut ajouter la question des accès au lac, des possibilités de stationnement pour une vision plus générale.

Cette approche globale de la fréquentation du lac du Bourget renvoie ainsi à l'*étude prospective du lac du Bourget à l'horizon 2030* dans laquelle il sera question de déterminer les aménagements à mettre en place autour du lac afin de répondre à l'accessibilité du lac pour tous dans les meilleures conditions.



Crédits photos : Drone Géomotion  
Dernière mise à jour : janvier 2022



## Annexe : fiches de profil type

**Plaisancier: 451 réponses**

### PROFIL

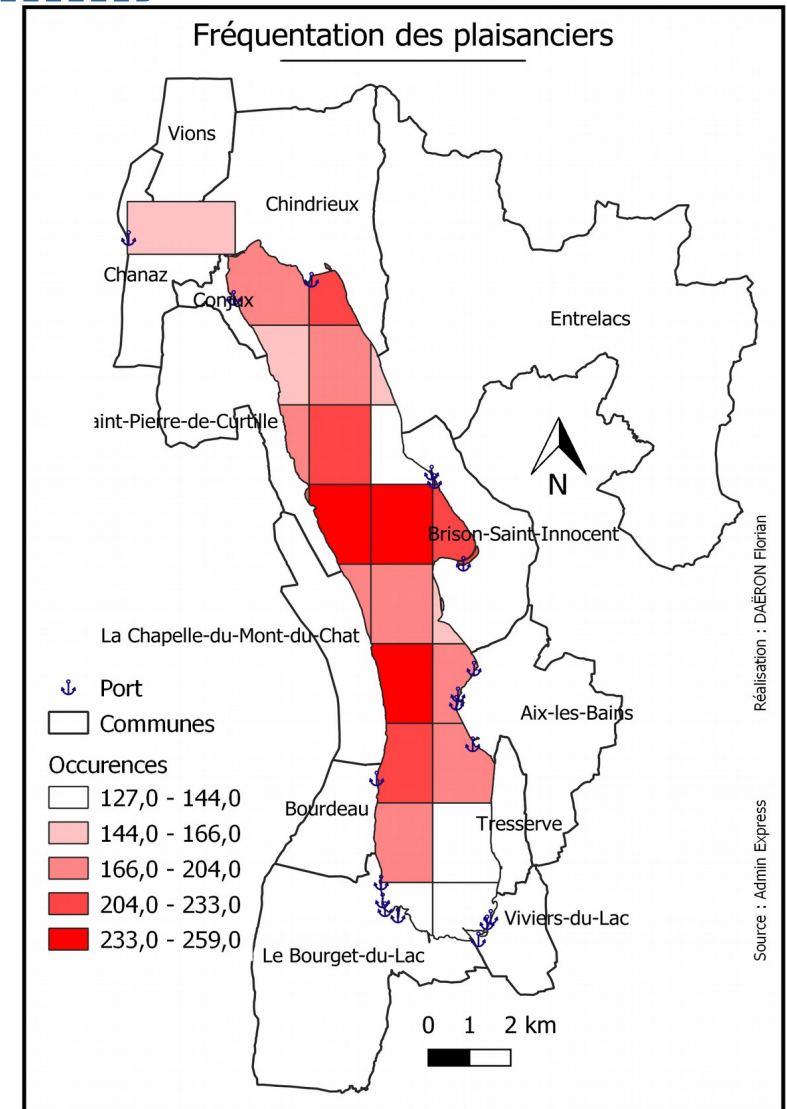
Genre : Homme                      Âge : 57 ans  
Activité : Retraité ou cadre        Logement : Résidence principale

Profil : Pêcheur averti              Association : Aucune (81%)  
Années sur le lac : Plus de 10 ans    Nombre de sorties : 19 / an

### Sortie

Saison : Été et printemps        Horaire : 13h - 19h  
Jour de la semaine : Variable      Durée : 4h - 5h

Raisons de fréquentation : Promenade, proximité et calme  
Lieux favoris : Côte sauvage et baie de Châtillon  
Problèmes rencontrés : Bateaux à moteurs non respectueux (25%)  
Remarque : Surveillance du lac, bruit et problème de stationnement





## Pratiquant d'activités sportives en autonomie: 116 réponses

### PROFIL

Genre : Homme

Âge : 46 ans

Activité : Cadre supérieur

Logement : Résidence principale

Pratique : Ski nautique ou kayak

Années sur le lac : Plus de 10 ans

Nombre de sorties : 26 / an

### Sortie

Saison : Été

Horaire : 16h - 19h

Jour de la semaine : Variable

Durée : 2h - 3h

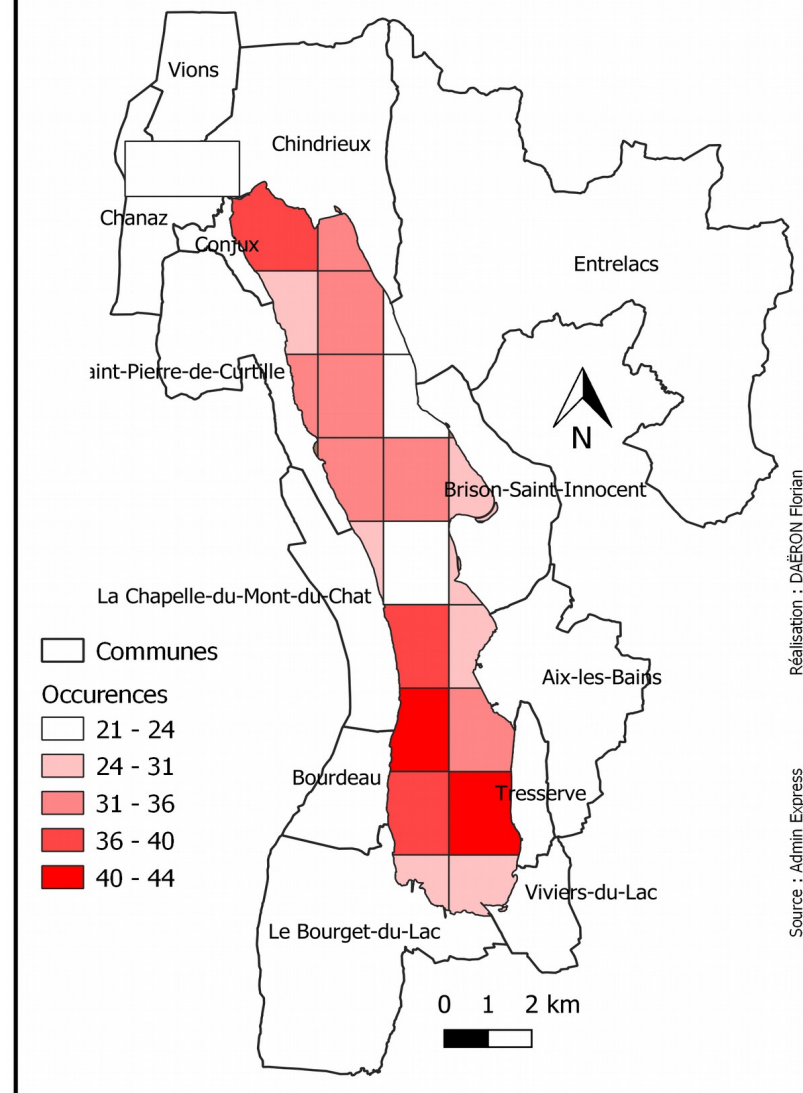
Raisons de fréquentation : Proximité

Lieux favoris : Côte sauvage et baie de Châtillon

Problèmes rencontrés : Bateaux à moteurs non respectueux (15%)

Remarque : Surveillance du lac, environnement à préserver et bruit

### Fréquentation des sportifs autonomes



## Pêcheur: 108 réponses

### PROFIL

Genre : Homme (97%)  
Activité : Retraité (50%)

Âge : 60 ans  
Logement : Résidence principale

Profil : Pêcheur averti  
Années sur le lac : Plus de 10 ans

APPMA : Aix-les-Bains (62%)  
Nombre de sorties : 29 / an

### Sortie

Saison : Hors hiver  
Jour de la semaine : Variable

Horaire : 7h - 13h  
Durée : 3h - 4h

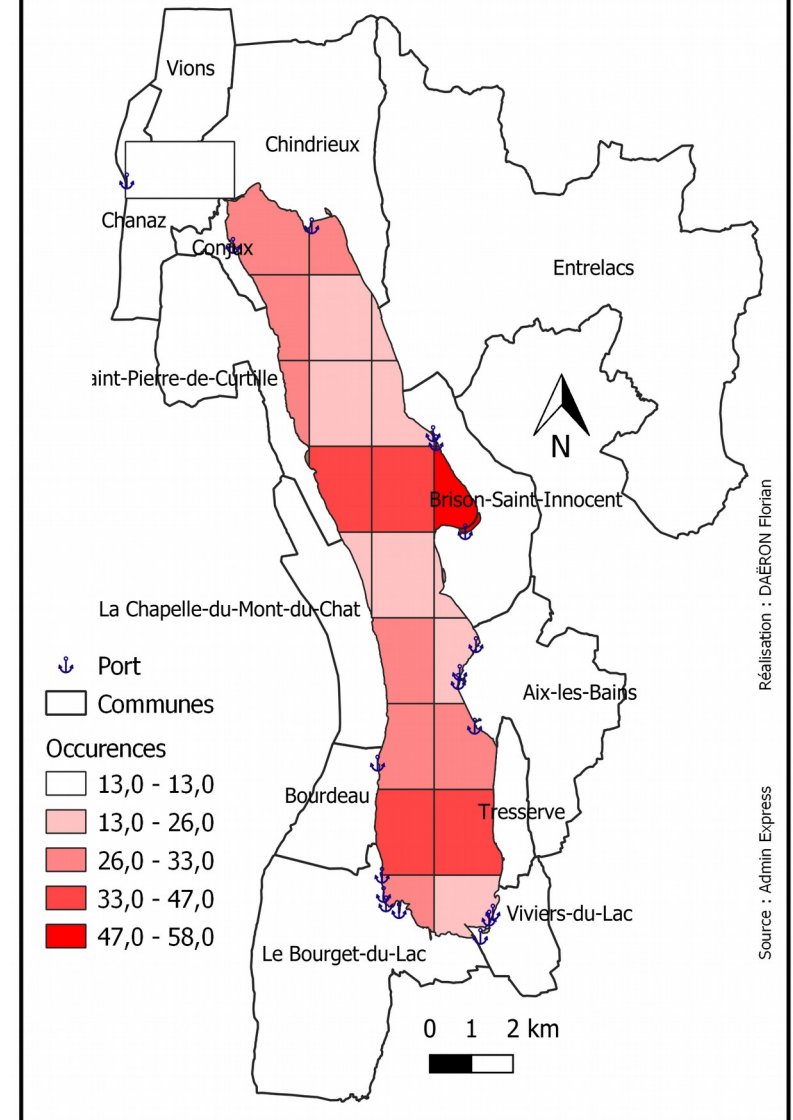
Raisons de fréquentation : Proximité et calme (hors pêche)

Lieux favoris : Côte sauvage et baie de Grésine

Problèmes rencontrés : Bateaux à moteurs non respectueux (25%)

Remarque : Surveillance du lac et régulation du ski nautique

### Fréquentation des pêcheurs



## Pratiquant d'activités sportives en club : 94 réponses

### PROFIL

Genre : Homme

Activité : Cadre supérieur

Âge : 53 ans

Logement : Résidence principale

Pratique : Voile

Années sur le lac : Plus de 10 ans

Club : CNVA

Nombre de sorties : 22 / an

### Sortie

Saison : Printemps - Été

Jour de la semaine : Variable

Horaire : 13h - 19h

Durée : 2h - 3h

Raisons de fréquentation : Promenade et proximité

Lieux favoris : Côte sauvage

Problèmes rencontrés : Bateaux à moteurs non respectueux (29%)

Remarque : Bruit et puissance des bateaux à moteur

### Fréquentation des sportifs en club

